

À L'UNISSON DES PÈRES. L'INFLUENCE DURABLE DE DOM GUÉRANGER SUR LA RÉFORME LITURGIQUE

La liturgie est éminemment *Opus Dei*, c'est-à-dire indissolublement « Œuvre de Dieu » pour nous et « Œuvre des hommes » orientée vers lui. C'est toute la richesse de sens de l'expression diffusée par la *Règle* de saint Benoît¹. La liturgie est une *synergie* entre Dieu et les hommes, dont le type paraît bien être la parole de Dieu, venue de Dieu pour les hommes et par les hommes, puis rendue à Dieu par les hommes. L'Écriture sainte s'est peu à peu constituée dans le milieu vivant de la liturgie, car c'est dans le contexte de célébrations que l'on a récité les premiers *credo* et que l'on a lu les premiers récits des œuvres de Dieu pour son peuple. Les Psaumes restent les témoins privilégiés d'une parole humaine devenue parole de Dieu.

Ainsi, la liturgie s'est formée en même temps que l'Écriture, ce qui permet de comprendre que toute réforme liturgique revient *velut naturaliter*² à la parole de Dieu.

1. On relève dix-sept occurrences de l'expression dans la *Règle*, et deux fois la formule voisine *Opus divinum*. On désignera dorénavant la *Règle* par le signe *RB*.

2. *RB* 7, 68.

Pour saint Benoît, la substance de l'office divin est la psalmodie, complétée par des lectures de l'Écriture et des Pères de l'Église³ ; l'unité de la vie du moine se fait dans la douce imprégnation des psaumes et des lectures de l'office, tant bibliques que patristiques⁴.

L'autorité de l'empereur Charlemagne, inspiré par saint Benoît d'Aniane, assura une large influence à la *Règle* de saint Benoît, qui l'emporta définitivement sur celle de saint Colomban. Cela contribua à diffuser la liturgie romaine, à laquelle se réfère le Père des moines d'Occident⁵. Sur ces bases, dans les siècles suivants (X^e-XII^e)⁶, l'abbaye de Cluny rayonna dans toute l'Europe, non sans menacer par une certaine inflation liturgique l'équilibre de la *Règle*. En tout cas, on s'accorde à penser que le chant grégorien a été composé, pour l'essentiel, sur les textes codifiés par saint Grégoire le Grand, dans les VIII^e et IX^e siècles entre Loire et Rhin. La grandeur du grégorien lui vient de son inspiration essentiellement scripturaire et surtout psalmique. L'âge d'or de la liturgie reste lié aux IV^e et V^e siècles, qui est aussi l'âge d'or des Pères : ils furent d'abord des commentateurs de l'Écriture. Quatre siècles plus tard, les moines ou chanoines anonymes qui constituèrent le fonds grégorien partirent de la même base scripturaire, éclairée pour eux par la fréquentation des Pères.

Il se trouve que l'œuvre de Dom Prosper Guéranger, restaurateur de Solesmes et instaurateur du mouvement liturgique en France et au-delà⁷, est partie d'une fréquentation

3. *Ibid.*, 9.

4. *Ibid.*, 8, 3 ; 48, 13. On vaque donc à ses lectures ou à ses psaumes après les Vigiles et aux heures consacrées à la *lectio divina*.

5. *Ibid.*, 13, 10.

6. Voir M. PACAULT, *L'Ordre de Cluny*, Paris, Fayard, 1986, p. 88 (Odon), 111-112 et 133 (Odilon), 283-285, 346-348.

7. Sur le Mouvement liturgique, on consultera Dom O. ROUSSEAU, *Histoire du mouvement liturgique. Esquisse historique depuis le début du 19^e siècle jusqu'au pontificat de Pie X*, Paris, Éd. du Cerf, coll. « Lex orandi », 3, 1945 ; Dom B. BOTTE, *Le Mouvement liturgique. Témoignage et souvenirs*, Paris, Desclée, 1973 ; J.-Y. HAMELINE, « Les Origines du culte chrétien et le mouvement liturgique », dans *La*

assidue des Pères de l'Église : ce fut le fondement d'une influence qui demeure. Tout l'élan liturgique qui mène à Vatican II puise son inspiration dans ce ressourcement scripturaire et patristique, note pleinement ecclésiale de la réforme récente.

Du romantisme au lyrisme sacré

On a souvent présenté la restauration liturgique du premier abbé de Solesmes comme un simple retour aux fastes du Moyen Âge, teinté d'une note de romantisme. Il s'agirait, selon le Père Bouyer, « d'une tentative pour restaurer le monachisme médiéval, avec tout son déploiement de constructions gothiques, de fastueuses cérémonies, de chant élaboré : toute la pompe caractéristique des derniers jours de Cluny⁸ ». Le Père Bouyer n'écrit plus aujourd'hui un jugement aussi simpliste ; plus loin, il ajoutait cependant : « Cela ne doit pas nous empêcher de voir le fait qu'il n'y a aucune réalisation dans le mouvement liturgique contemporain qui ne trouve son origine, d'une façon ou d'une autre, chez Dom Guéranger. Le moins qu'on puisse dire à sa louange c'est qu'il a ramené la liturgie à

Maison-Dieu 181, 1990/1, p. 51-97, et du même « Liturgie, Église, Société. À la naissance du mouvement liturgique. Les *Considérations sur la liturgie catholique* de l'abbé Prosper Guéranger (*Mémorial catholique*, 1890) » dans *La Maison-Dieu* 208, 1996/4, p. 7-46 ; A.-G. MARTIMORT, « Le mouvement liturgique en France de la fin du XIX^e siècle à la veille du II^e Concile du Vatican », dans *Bulletin de Littérature Ecclésiastique* 96, 1995, p. 259-273 ; L. BOUYER, *La Vie de la liturgie. Une critique constructive du Mouvement liturgique*, Éd. du Cerf, coll. « Lex orandi » n° 20, Paris, 1956 ; A. HAQUIN, « Dom P. Guéranger et la restauration de la liturgie au XIX^e siècle », dans *Dictionnaire encyclopédique de la liturgie*, sous la direction de Domenico SARTORE et Achille M. TRIACCA, adaptation française sous la direction d'Henri DELHOUGNE, t. 1, Brepols, 1992, à l'entrée « France (la liturgie en -) », p. 487-489.

8. L. BOUYER, *op. cit.*, p. 15.

la vie, comme une réalité dont on doit vivre et qu'on doit aimer pour elle-même⁹. »

Une étude comme celle de Dom Cuthbert Johnson, récemment élu et béni abbé de Quarr dans l'île de Wight, fait justice de préventions qui demeurent, en montrant sa place réelle dans le renouveau liturgique jusque dans notre siècle. « Prétendre que l'amour de Dom Guéranger pour le Moyen-Âge est une imperfection qui diminue la valeur de son œuvre est un jugement superficiel. En fait, sa préférence n'allait pas du tout au Moyen Âge, mais à l'histoire de l'Église primitive¹⁰ ». Après la Révolution française et ses persécutions contre l'Église, la liturgie était tombée bien bas. Les études ecclésiastiques n'avaient pas repris, et le sens liturgique restait teinté de jansénisme et de gallicanisme. Le jeune séminariste Prosper Guéranger n'était nullement préparé à devenir un liturgiste : son véritable charisme était un amour ardent, fondé sur la foi, pour l'Église. Son goût pour la lecture lui fit découvrir les Pères, puis la liturgie romaine, et à comprendre leurs liens. « L'amour de l'Église, des Écritures, des écrits des Pères ; une évaluation du sens véritable de la Tradition et du respect dû à l'autorité, tels furent les moyens qui ont conduit Dom Guéranger à comprendre le sens de la liturgie. Ce sont les principes qui servent de base au mouvement liturgique¹¹. »

L'Autobiographie.

Des documents nouveaux, parus en vue de l'ouverture de la cause de béatification de Dom Guéranger, permettent

9. *Ibid.*, p. 79.

10. Dom C. JOHNSON, *Dom Guéranger et le renouveau liturgique. Une introduction à son œuvre liturgique*, Paris, Téqui, coll. « Croire et savoir » (dirigée par L. Bouyer), n° 8, 1988, p. 353. Original anglais, Rome, 1984.

11. *Ibid.*, p. 355.

de mieux comprendre son rôle dans *l'instauratio*¹² de la liturgie, telle que le second concile du Vatican l'a voulue et promulguée.

L'abbaye Saint-Pierre de Solesmes a publié en 1996 son *Autobiographie*¹³. Elle n'est que partielle, malheureusement, car elle ne s'étend que de 1805 à 1833. Elle est très précieuse, cependant, en ce qu'elle explique, de façon primesautière et alerte, la première formation, l'orientation progressive de l'adolescent, du séminariste et du jeune prêtre vers sa destinée.

Il est indéniable que le jeune Prosper Guéranger a été marqué par le romantisme. Après le siècle des Lumières, si rationaliste, après le culte de la déesse Raison sur les autels de la Révolution, le sentiment religieux devait retrouver sa place au début du XIX^e siècle. Malgré ses excès, le romantisme fut une saine réaction contre le rationalisme ; s'il fut français, avec Chateaubriand et Lamartine, par exemple, il fut aussi largement européen, et se développa particulièrement en Allemagne, où il trouva un terrain d'élection¹⁴.

Voici ce que note le précoce Prosper : « Entre huit et neuf ans, il me tomba entre les mains pour quelques instants un volume du *Génie du Christianisme*. L'impression

12. Dans le *Dictionnaire encyclopédique de la liturgie* (*op. cit.*), p. 487, le père DELHOUGNE distingue avec finesse trois étapes du mouvement liturgique en langue française : une restauration, suscitée par Dom Guéranger ; un renouveau, plus lié à Dom Lambert Beauduin ; une réforme, celle que décida Vatican II. Il est insuffisant de limiter l'influence de l'abbé de Solesmes à la première étape, comme le montre bien, par exemple, le deuxième article de J.-Y. Hameline, cité en référence à la note 7.

13. Archives Dom Guéranger, V, Solesmes, 1996, 155 p.

14. *Les Romantiques allemands*, présentés par A. GUERNE, Paris, Desclée de Brouwer, coll. « Bibliothèque européenne », 1963. C'est « comme si dans le chaos soudain qui verse le sentiment dans la pensée et l'intelligence dans le cœur, les plus exposés dans l'excès de richesse et l'excès d'inquiétude avaient cherché eux-mêmes une autre réponse que toutes celles qu'ils pouvaient donner, découvrir ou faire, à la question qu'ils avaient apprise à poser dans cette tourmente, et qu'ils nous posent toujours, aujourd'hui que nous voulons précautionneusement et pusillaniment l'ignorer » (p. 8).

que me firent les pages que j'en lus ne s'est jamais effacée. C'est le passage où Chateaubriand décrit les funérailles du Villageois. Le livre me fut aussitôt enlevé ; mais je sentis instinctivement que nul auteur ne devait agir si puissamment sur moi, s'il m'était donné de le lire avec suite ¹⁵ ».

Le jeune lecteur dut attendre plusieurs années avant de reprendre Chateaubriand : « Je lisais beaucoup. Ce fut en l'année de quatrième que je pus enfin lire le *Génie du Christianisme*. Cette lecture produisit un effet immense sur moi, en hâtant le développement du sens poétique dans les choses de la Religion ¹⁶ ». Prosper avait alors quatorze ans. Sa sensibilité était vive, mais sa foi l'était plus encore ; elle devait rester son guide pour équilibrer son jugement. Il se met à lire les *Martyrs*, qu'il vient à savoir presque par cœur. Cependant, il élargit son initiation en fréquentant les principaux monuments des littératures françaises et étrangères, ce qui le fait relativiser le romantisme. Lamartine le séduit, mais le déçoit aussi : « C'est en l'année de troisième que je lus et sus bientôt par cœur les premières *Méditations poétiques* de Lamartine : elles me ravissaient ; mais Dieu m'avait fait l'intelligence tellement catholique que je ne fus pas victime du préjugé de tant d'autres qui ont pris Lamartine, au moins à cette époque première, pour un poète chrétien. Son naturalisme au contraire me blessait et m'inquiétait, et je le sentais sous le vernis qui en a dupé tant d'autres. Les imitations de la Bible que renferme ce volume me donnèrent envie de lire les Saintes Écritures.

15. *Autobiographie*, p. 6 ; Frédéric Ozanam, béatifié à Paris par Jean-Paul II le 22 août 1997, fut marqué comme le jeune Prosper par Chateaubriand et bien des penseurs de la première moitié du XIX^e siècle, tels Lamennais, Montalembert, Lacordaire, Gerbet : voir B. CATTANEO, *Frédéric Ozanam, le Bienheureux*, Paris, Éd. du Cerf, 1997, p. 22, 33, 59, 61, 87s. Ozanam est sévère pour le romantisme (p. 22, 88), mais il a dévoré *Le Génie du christianisme*, « ce livre immortel », comme il le dira, et où il découvre sa propre vocation d'apologète (p. 89-90).

16. *Ibid.*, p. 9.

L'abbé Pasquier me prêta la traduction de Genoude, et je la dévorai¹⁷ ».

On le voit : le discernement du lecteur acharné lui vient de sa foi profonde. Il est sensible, mais point esthète. Son réel romantisme – naturel à son époque – a été l'amorce d'une sensibilité au sacré ; la littérature a ouvert pour lui la voie aux Saintes Lettres, ce qui a été bien avant lui le cas des Pères de l'Église¹⁸. Il convient d'ajouter que l'abbé Guéranger saura se montrer critique vis-à-vis de Chateaubriand. Il note, par exemple, la faiblesse de sa connaissance de l'art gothique¹⁹. Il lui écrivit plus tard, au moment où il restaurait Solesmes, pour solliciter des aides financières ; il fut déçu par celui qui lui demanda d'être inscrit « au nombre des Bénédictins honoraires de Solême » (*sic*)²⁰.

17. *Ibid.*, p. 10. Dom Guéranger, qui fut romantique un moment de son adolescence, n'a pas une âme où l'on retrouve les traits du romantisme : entre autres, un naturalisme sensible à la beauté des paysages et à l'innocence des « bons sauvages » à la Rousseau ; un individualisme qui étale les impressions personnelles incommunicables ; une évasion dans le rêve par le spleen. C'est à partir de sa foi qu'il contemple la nature, et les impressions qu'il voudra communiquer sont celles de la poésie liturgique, qui appartient à la « société de louange » qu'est l'Église. Voir Dom G.-M. OURY, « Le romantisme de Dom Guéranger : faux problème », dans *Collectanea cisterciensia*, t. 48, 1986/4, p. 311-323, qui écrit : « Le signal qui marque l'ouverture de la grande période [romantique] fut la publication des *Méditations* de Lamartine ; en fait, le mouvement était bien antérieur en Allemagne et en Angleterre ; en France, il est déjà présent dès la seconde moitié du XVIII^e siècle en la totalité de ses composantes ; il lui manque encore, avant Chateaubriand et Lamartine, la consécration du génie » (p. 315).

Si Dom Guéranger n'évoque pas Victor Hugo, c'est qu'il est à peine son aîné ; il est né en 1802 et lui-même en 1805 ; Victor Hugo mourra dix ans après lui en 1885. Au moment où paraît *La Légende des siècles*, entre 1859 et 1883, Dom Guéranger a commencé de publier l'*Année liturgique*, dès 1841.

18. Voir notre livre *L'Esprit de saint Benoît pour tous*, Paris, Mame, coll. « Cahiers de l'École cathédrale », 1995, p. 52-56.

19. *Autobiographie*, p. 37.

20. *Ibid.*, p. 131.

Ce romantisme initial a donné à Dom Guéranger de développer plus tard l'aspect lyrique de la liturgie : il y a là en gestation tout un sens du mystère, que l'auteur de l'*Année liturgique* saura exposer en son temps : cette *Année*, écrit-il, en sa Préface générale, « nous initiera à la plus sublime poésie que l'homme ait pu atteindre ici-bas. Non seulement nous obtiendrons par elle l'intelligence des chants divins de David et des Prophètes, qui sont comme le fond de la louange liturgique ; mais le Cycle dans son cours ne cessera d'inspirer à la sainte Église les cantiques les plus beaux, les plus profonds, les plus dignes du sujet. Tour à tour nous entendrons les diverses races de l'humanité, réunies en une seule par la foi, épancher leur admiration et leur amour en des accents où l'harmonie la plus parfaite dans les pensées et les sentiments s'unit à la variété la plus marquée dans le génie et l'expression ²¹ ».

« Dans la mesure où le romantisme a favorisé la redécouverte de la dimension poétique des choses que les Encyclopédistes avaient oubliée, écrit Dom Oury, dans la mesure où il est une protestation contre les limitations imposées par *animus* à *anima* pour reprendre l'apologue de Claudel, il y a une certaine convergence du courant avec la pensée et la sensibilité de Dom Guéranger ou de ses disciples immédiats. Mais là s'arrête vraiment la parenté ; elle ne porte pas sur l'essentiel du romantisme ; elle n'en retient que certains aspects, principalement au niveau de l'expression. Aller plus loin serait s'exposer à une fausse

21. *Année liturgique*, Oudin, Paris, t. 1, 1878, p. xxiv-xxv. Dom OURY rappelle les analyses célèbres du cardinal Newman, autre contemporain de Dom Guéranger, sur la « poésie » de la vie monastique : « Sans connaître Solesmes, Newman a eu l'intuition d'une dimension de la vie monastique qui rejoint la conception de Dom Guéranger ; il a assimilé l'âge de saint Benoît à celui de la poésie, par opposition à celui de saint Dominique qui est celui du savoir et celui de saint Ignace qui est celui de l'efficiency. Et il note que, dans l'Église, il n'y a pas eu oblitération de l'époque antérieure par celle qui est survenue après elle, mais au contraire enrichissement par strates successives ; Péguy parlerait d'*engrangements* » (*art. cit.*, p. 322).

interprétation du phénomène de restauration monastique qui ne respecte pas les données du problème ²². »

Il ne s'agit pas d'un lyrisme émotionnel, mais de la pleine prise en compte de la poésie dans la Parole de Dieu, tant dans les Psaumes que dans les Prophètes. *Le Cantique des cantiques* est un des livres bibliques les plus lyriques, un de ceux que les Pères de l'Église – à la suite des rabbins qui y voyaient le cœur de l'Écriture – ont le plus commenté. Dom Guéranger ne cessera de parler de la liturgie comme du mystère des relations entre l'Époux et l'Épouse, entre le Christ et l'Église.

Un sens catholique venu des Pères

De la littérature, Prosper Guéranger est venu à l'Écriture. Ce sont les Pères qui le conduiront à la comprendre en Église. « Lorsque j'eus atteint ma douzième année, écrit-il, le désir de développer en moi les connaissances religieuses pour lesquelles je me sentais toujours plus d'attrait me fit demander de lire l'histoire ecclésiastique de Fleury. Préparé par la vie des saints, par la Liturgie que je comprenais déjà en latin, et par diverses lectures, je pus aborder cet ouvrage et le lire avec assez d'intelligence. Les analyses des Pères m'intéressaient beaucoup, et il s'établissait dans mon esprit une certaine unité dans laquelle je groupais les faits, concevais les doctrines et déduisais les conséquences pratiques ²³. »

À dix-huit ans, après avoir reçu la tonsure (10 août 1823), il fait connaissance de Monsieur Bouvier, supérieur du grand séminaire du Mans, qui lui ouvre la bibliothèque du séminaire : « J'y venais chaque jour, raconte-t-il, passer de longues heures, et c'est alors que je commençai à connaître les livres. J'éprouvai un bonheur sans pareil à étudier enfin les in-folio. Ces éditions des Pères de l'Église me ravissaient ; jamais je ne les avais palpées ; mais les

22. *Art. cit.*, p. 323.

23. *Autobiographie*, p. 7-8.

analyses de Fleury m'en avaient donné un avant-goût ²⁴ ». Le jeune tonsuré continue : « Ma première atteinte de vocation pour l'ordre de saint Benoît me vint cette année, ou au plus tard la suivante. Je sentais un besoin ardent d'étudier la science ecclésiastique dans ses sources, les beaux in-folio publiés par les Pères de la Congrégation de Saint-Maur me faisaient venir l'eau à la bouche ²⁵ ».

Il est remarquable de constater comment la vocation bénédictine de Dom Guéranger se trouve, avant la liturgie, liée à la fréquentation des Pères de l'Église, qui, pour saint Benoît, nous l'avons rappelé en commençant, sont, avec les Psaumes, au cœur de l'office divin. Il va les fréquenter dans les célèbres éditions des Mauristes, dont il voudra plus tard continuer l'œuvre. On sait combien les Bénédictins aiment ce travail d'édition, suite naturelle des ateliers de copistes, qui est à l'origine de l'expression « un travail de Bénédictin » ; il est encore honoré parmi eux, comme par exemple à l'Abbaye de Steenbrugge, en Belgique, où le Père Abbé Éloi Dekkers a lancé *le Corpus Christianorum*, qui continue à se développer, avec l'aide des moyens informatiques actuels, y compris le CD-Rom.

Cependant l'abbé Guéranger n'était pas encore marqué au coin de la discrétion, cette « mère des vertus » pour saint Benoît ²⁶. C'est une véritable rage de lire qui s'empare de lui à la fin de la première année de séminaire, pendant les grandes vacances de 1824. « Dans mon ardeur pour l'étude, confesse-t-il, au lieu de me livrer aux ébats que réclamait mon âge – il avait alors 19 ans – et ma santé, je cédai à l'entraînement. Durant les trois mois entiers, je lus à peu près un volume par jour : philosophie, théologie, politique, histoire, littérature : c'était une rage, mais une rage tranquille. Pendant que durèrent les vacances, je ne m'aperçus de rien ; mais à peine avais-je passé quinze jours au séminaire où je rentrai en novembre 1824 pour ma seconde année de théologie, que je me sentis attaqué de la

24. *Ibid.*, p. 15.

25. *Ibid.*, p. 17.

26. *RB* 64, 19.

plus furieuse gastro-entérite qui puisse tomber sur un être humain ²⁷ ». Pendant neuf mois, le furieux et imprudent lecteur dut renoncer à toute lecture. Cela ne revint que très lentement. « Vers le mois de juillet (1825) je me sentis la tête meilleure ; je songeai alors à me mettre à la lecture des Pères. Je n'étais pas en état de rentrer au séminaire, dont les cours allaient d'ailleurs cesser dans un mois. La lecture de Fleury avait allumé chez moi, dès mon enfance, un vif désir de faire connaissance personnelle avec les monuments de l'antiquité ecclésiastique. J'en parlai à M. Bouvier qui loua mon projet et me permit de prendre les volumes des Pères à la bibliothèque du séminaire. Je me mis aussitôt en besogne. Je lus les Pères apostoliques, saint Justin, Athénagore, Tatien, saint Théophile d'Antioche, Hermios [*sic*] et j'avais déjà entamé saint Irénée, lorsqu'eut lieu la rentrée du séminaire, en novembre 1825 ²⁸. » Prosper ne reprit pas les cours, ce qui lui fit écrire : « Devant sortir du séminaire longtemps avant l'âge de la prêtrise, je ne devais plus y rentrer que pour les ordinations ²⁹ ». Dom Guéranger a connu l'inconvénient d'avoir dû se former lui-même : un autodidacte a forcément des lacunes et souvent un jugement incomplet. Là encore, l'école des Pères sera sa sauvegarde et lui assurera le sens de l'Église.

À vingt et un ans, il devient secrétaire particulier de monseigneur de la Myre, évêque du Mans, diminué à la suite d'une attaque d'apoplexie. Cette situation sourit au jeune abbé : « Cette nouvelle vie me fut avantageuse à plusieurs titres, note-t-il. D'abord, j'avais beaucoup de temps à moi, et des livres en abondance. En second lieu, comme jusqu'alors je n'avais eu de rapports qu'avec les livres, il était temps que je connusse un peu la société des humains. L'évêché était tenu sur un très grand pied ; M. de la Myre avait les traditions de l'ancien épiscopat ³⁰ ». Le secrétaire particulier voit beaucoup de monde en effet, et il com-

27. *Autobiographie*, p. 18.

28. *Ibid.*, p. 19.

29. *Ibid.*, p. 21.

30. *Ibid.*, p. 24.

mence à voyager avec son évêque. Un certain temps, ce dernier loge aux Missions étrangères à Paris, ce qui permet à l'abbé Guéranger de profiter de la bibliothèque des Pères jésuites, au 35 rue de Sèvres. « Il y avait là une masse d'ouvrages de science ecclésiastique étrangère, d'Italie, d'Allemagne, etc., qui me firent ouvrir de grands yeux ; je compris que mes notions bibliographiques, puisées dans les bibliothèques du Mans qui n'avaient guère que des ouvrages d'auteurs français, étaient fort incomplètes ; ce qui me réjouit beaucoup et me causa une nouvelle ardeur. Un seul but animait tous mes travaux : la défense des doctrines romaines. Il y avait encore du séminariste dans mon affaire ; mais je m'en dépouillais peu à peu chaque jour³¹. »

Après la mort de son évêque, le 8 septembre 1829, il est placé chez Monsieur Desgenettes, curé des Missions étrangères. Un moment, il fut sur le point d'être admis parmi les chapelains du roi, ce qui lui fit au moins ouvrir les portes de la bibliothèque particulière du roi aux Tuileries, avec permission d'emporter des livres. « La partie des livres de sciences ecclésiastiques était très riche, et j'en usai largement, et avec plus d'aisance que je ne pouvais faire à l'égard de la Bibliothèque des Jésuites qui ne permettaient jamais d'emporter aucun livre³². » C'est alors que l'abbé Caillau, de la société des Missions de France, l'invite à collaborer à sa *Collectio selecta* des Pères de l'Église, mais la révolution de Juillet (1830) fait tomber ce projet. Il préfère alors rentrer au Mans, tout en gardant des relations avec Montalembert et l'abbé de Lamennais. Et c'est au cours du printemps 1831 que les journaux annoncent la mise en vente du Prieuré de Solesmes³³...

On sait que la période d'or des Pères s'étend approximativement du IV^e au VI^e siècle ; elle coïncide avec l'âge d'or de la liturgie, celle où les formulaires se fixent. Cette conjonction Pères-liturgie n'est pas fortuite. Nous avons

31. *Ibid.*, p. 43.

32. *Ibid.*, p. 51.

33. *Ibid.*, p. 61.

remarqué en commençant que saint Benoît, qui écrit sa *Règle* au début du VI^e siècle, fait une place importante, à côté de l'Écriture, à la lecture des Pères dans l'office des Vigiles. Profondément marqué par un contact étendu et prolongé avec les Pères, l'abbé Guéranger était apte à discerner les formes et les formules liturgiques les plus « orthodoxes » ou « catholiques », au sens de ces adjectifs dans la *Règle*³⁴ comme dans le Canon romain.

La découverte de la liturgie romaine

La première formation de Prosper Guéranger s'est faite dans des manuels « gallicans » : « À treize ans, écrit-il dans les premières pages de son *Autobiographie*, j'étais un gallican du XVIII^e siècle, armé jusqu'aux dents, et disposé à trouver admirable de tout point cette même innovation liturgique que Notre Seigneur m'a fait la grâce de combattre plus tard³⁵ ». Sa pensée et sa sensibilité, d'abord gallicanes, s'élargirent progressivement sous l'influence des Pères.

Au début du XIX^e siècle, chaque diocèse avait plus ou moins sa liturgie propre³⁶. Il convient de noter que le meilleur des innovations liturgiques, en France et ailleurs, aux XVII^e et XVIII^e siècles, venait du renouveau des études patristiques. On peut lire, par exemple, ces lignes de *L'Ami de la religion* du 17 janvier 1843 : « Les immenses travaux critiques des Bollandistes et des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, les recherches des Tomasi, des Mabillon, et des Martène sur nos anciennes liturgies, le talent poétique de Santeul, des Coffin et des Commire, la science profonde des saintes Écritures, si répandue alors dans le clergé, l'art d'écrire en latin avec élégance et facilité : toutes ces ressources précieuses qui avaient manqué aux siècles précédents, les rédacteurs des nouveaux offices

34. *RB* 9, 8 ; 73, 4.

35. P. 8.

36. Voir à ce sujet Dom C. JOHNSON, *op. cit.*, p. 123-159.

surent les mettre à profit pour la perfection de cette grande œuvre ³⁷ ». Les changements n'étaient cependant pas tous aussi enracinés.

À treize ans, Prosper, qui doit redoubler sa quatrième, est envoyé à Angers. Déjà, il redoute le changement de liturgie : « Le changement de diocèse et de liturgie était une chose qui me préoccupait très sérieusement. Passionné par la liturgie du Mans que je savais en grande partie par cœur, j'avais un mépris anticipé pour celle d'Angers qui m'avait été dépeinte comme ayant de grands rapports avec la romaine. Cette liturgie angevine succomba peu d'années après devant le rite parisien. Toutefois, il m'arriva, dans les jours qui précédèrent mon entrée au lycée, d'assister à une messe des morts dans l'église de Notre-Dame, et je dois dire que les chants, surtout l'offertoire, m'impressionnèrent vivement, et me firent sentir que le chant grégorien pouvait émouvoir les fibres du cœur plus énergiquement encore que les mélodies de l'abbé Lebeuf » ³⁸. Nous reviendrons bientôt sur le grégorien, et retrouverons l'abbé Lebeuf.

Devenu sous-diacre en 1826, l'abbé Guéranger commença de réciter le bréviaire de son diocèse. Il écrit ses impressions : « J'en étais heureux et fier ; j'y trouvais tout superbe, et j'étais loin de me douter que le jour viendrait où je jetterais ce livre de côté, comme radicalement impuissant à remplir son but. Je dois dire cependant que certaines antiennes conservées de la liturgie romaine, celles par exemple de la Circoncision, du Saint-Sacrement, de la Nativité de la sainte Vierge, etc., me causaient une impression particulière ; j'y sentais une autre saveur qui ne me déplaisait pas et même m'intéressait ³⁹ ».

37. P. 98-99. Cité en note par Dom C. JOHNSON, *op. cit.*, p. 148-149.

38. *Autobiographie*, p. 8.

39. *Ibid.*, p. 22.

Célébration de la messe selon le rite romain

Gallican dans sa pensée première, adepte des liturgies néo-gallicanes qu'il avait d'abord connues, le jeune sous-diacre n'était donc guère suspect d'être né ultramontain, même si l'influence du premier Lamennais et de Joseph de Maistre commençait à le gagner. Ce fut son évêque, quoique indirectement, qui le conduisit à la découverte de la messe romaine, puis du bréviaire romain. Monseigneur de la Myre avait fondé au Mans une maison des Dames du Sacré-Cœur, à laquelle il était très attaché⁴⁰. C'est chez elles que le jeune sous-diacre prêcha pour la première fois. Une année plus tard, en 1827, après son ordination sacerdotale du 7 octobre, l'abbé Guéranger devait un jour célébrer la messe pour ces religieuses. « Cet incident, écrit-il, sans importance en lui-même devait avoir une portée immense sur mes travaux futurs et sur la direction de toute ma vie ; voici en quelle manière. Cette communauté se servait du Missel romain et, pour ne pas déroger à ses usages, je me conformai à l'aumônier qui célébrait dans ce Missel la messe de la communauté, que j'étais moi-même souvent appelé à célébrer. Malgré mon peu de penchant pour la liturgie romaine que d'ailleurs je n'avais pas étudiée sérieusement, je me sentis bientôt pénétré par la grandeur et la majesté du style employé dans ce Missel. L'emploi de l'Écriture sainte, si grave et si remplie d'autorité, le parfum d'antiquité qui émane de ce livre, ses caractères rouges et noirs, tout cela m'entraîna à comprendre que je venais de découvrir dans ce Missel l'œuvre encore vivante de cette antiquité ecclésiastique pour laquelle je me sentais passionné. Le ton des Missels modernes me parut dès lors dépourvu d'autorité et d'onction, sentant l'œuvre d'un siècle et d'un pays, en même temps que le travail personnel. J'étais donc enfin converti, et la miséricorde de Jésus, le Souverain Prêtre, avait voulu que ma conversion s'ac-

40. *Ibid.*, p. 24, 28.

complît à l'autel, dans la célébration même du divin mystère. Sans doute ces impressions ne se présentèrent pas à moi dès le premier jour d'une manière aussi précise que je les expose ici ; mais elles se firent sentir assez vivement tout d'abord, pour que la pensée d'adopter le Bréviaire romain que je pressentais devoir être le complément du Missel, ne tardât pas à naître dans mon esprit. J'en vins bientôt à ne plus vouloir célébrer la Messe ailleurs qu'au Sacré-Cœur, parce que je ne retrouvais plus ailleurs ce cher Missel qui parlait comme les Saints Pères, tandis que l'autre parlait comme le premier venu⁴¹. »

Ces lignes, au-delà du caractère passionné qu'elles révèlent, expriment avec clarté ce qui donne à toute réforme liturgique sa force de renouveau : le retour à l'Écriture interprétée par l'Église, et tout spécialement par ses témoins les plus autorisés que sont les Pères, ou bien, pour dire autrement, l'Église proposant elle-même les Écritures par la voix, les écrits, le sens catholique des saints Pères. Relevons les termes de Dom Guéranger. La « grandeur » et la « majesté » du style l'impressionnent ; ils sont liés à l'emploi de l'Écriture sainte, « si grave et si remplie d'autorité » ; un « parfum d'antiquité » émane de ces textes vénérables. Une telle « autorité », une semblable « onction » ne sont pas l'œuvre d'une personne, ni le fruit d'un travail intellectuel en chambre, mais l'héritage de saints qui, ensemble, ont reçu puis transmis, en Église, la Parole vivante de Dieu. Le consensus des Pères a toujours été considéré comme un critère d'orthodoxie, comme la *lex orandi* est aussi *lex credendi*, et nous avons vu que pour saint Benoît les Psaumes et les Pères sont au cœur de la liturgie des Vigiles. La formule de Dom Guéranger est forte : « Ce cher Missel parlait comme les Saints Pères », même si la suite est bien de la plume du polémiste : « tandis que l'autre – le missel néo-gallican du Mans – parlait comme le premier venu. »

Quand l'abbé Guéranger demande à son vieil évêque la permission d'utiliser le bréviaire romain, il entend cette

41. *Ibid.*, p. 35.

réponse : « “Très bien, l'abbé ! mais je vous avertis qu'il est plus long que le nôtre ; je le connais pour l'avoir récité dans l'émigration” – Mais, Monseigneur, le Bréviaire emporte le Missel ; ayant l'honneur de vous dire la Messe tous les jours, vous conviendra-t-il que je la célèbre dans le Missel romain ? “Pourquoi pas, l'abbé ? le Missel romain ne vaut-il pas le nôtre ⁴² ?” »

« Après une explication aussi loyale de part et d'autre, il ne me resta plus qu'à remercier Dieu, et à me mettre en devoir de satisfaire le désir qu'il m'avait inspiré. Je commençai donc l'usage du Bréviaire romain aux premières vêpres de Saint-Julien ⁴³. Ce fut un moment solennel dans ma vie. La récitation journalière du Bréviaire romain jointe à la célébration quotidienne de la Messe dans le Missel romain, me fit pénétrer toujours plus avant dans le sens intime de l'Église, et je compris à mesure que j'avais mille choses qui m'étaient demeurées cachées, et que j'aurais certainement ignorées toujours, s'il n'eût plu à Dieu de m'ouvrir cette voie. Je me procurai un Missel romain que Poussielgue venait aussi d'imprimer, et dans tous les voyages que j'eus désormais l'occasion de faire avec l'Évêque, ce Missel fit toujours partie de mon bagage. Je le portais avec moi dans les Églises où je devais célébrer, et il faut convenir que cette précaution dut paraître étrange dans plus d'une sacristie, à l'époque de 1828 ⁴⁴. »

Rapports avec Lamennais

Marqué par ce « sens intime de l'Église » que nourrit la liturgie romaine, l'abbé Guéranger s'oriente de plus en plus consciemment vers sa destinée. S'il s'est lié à Lamennais, c'est qu'il a perçu dans ses premiers combats ce sens de l'Église universelle, plus ou moins occulté par le gallicanisme. « Mes rapports avec M. de La Mennais,

42. *Ibid.*, p. 36.

43. Le 26 janvier 1828, la Saint-Julien étant le 27. Saint Julien est reconnu comme le premier évêque du Mans.

44. *Autobiographie*, p. 36.

écrit-il, eurent exclusivement pour objet le service de l'Église dont il avait embrassé la défense avec tant de zèle et de talent, surtout depuis 1826. Jamais, dans ces relations, il ne fut question entre nous de son fameux système philosophique. Je ne voyais plus qu'une seule chose : la véritable constitution de l'Église à venger des altérations que lui faisait subir l'enseignement gallican ; et il me semblait que tout catholique ayant conscience de la vérité en cette importante matière, devait s'unir à l'abbé de La Mennais dont la mission était si évidente⁴⁵. Je me livrais donc avec délices à la science ecclésiastique dans un but arrêté ; mais

45. Le jeune abbé Guéranger, enthousiasmé par Félicité de La Mennais, voyait loin. Au-delà d'une restauration liturgique, qui était surtout pour lui un enracinement dans la catholicité large des Pères, bien éloigné d'une Restauration qu'il n'a guère estimée, il avait « une vision universaliste de l'ordre social chrétien ». Ennemi de l'individualisme issu des Lumières, il fait siennes, mais en les corrigeant, les convictions de Maistre et de Bonald sur l'Église, comme « société pleinement constituée », ce qui aboutira à son livre sur *La Monarchie pontificale*. Encore le titre de ce livre est-il trompeur sur la pensée profonde de Dom Guéranger, qui, à l'avance, est proche de l'ecclésiologie de communion enseignée par Vatican II, comme de la « civilisation de l'amour » prônée par Jean-Paul II.

Voir à ce sujet, J.-Y. HAMELINE, « Liturgie, Église, société », *art. cit.*, p. 11 et 17. L'auteur en cet article aussi documenté que complexe fait, mieux que dans le premier cité à la note 7, la part des choses dans la personnalité et l'apport de Dom Guéranger. Il écrit par exemple : « C'est par le fait qu'il porte aussi à son objet [l'Église "société pleinement constituée"] une attention vraiment religieuse, soucieuse d'en percevoir la Tradition vivante, la nature et la place dans la vie et la structure d'une Église qui reste un mystère de foi, que l'auteur nous paraît bien avoir dépassé le simple niveau que lui imposait la conjoncture française et la stratégie ultramontaine, jusqu'à dessiner les contours d'un objet, celui-là réellement théologique, et en fin de compte véritablement neuf. Jamais les limites de l'œuvre de Dom Guéranger, les faiblesses de ses synthèses historiques, le forçage systématique de ses conclusions, l'obsolescence d'une œuvre trop politique et circonstancielle, ne sont apparus aussi clairement ; mais jamais ne se distingue aussi bien, croyons-nous, son rôle de découvreur et de premier explorateur d'un nouveau "lieu théologique" dont nous ne saurions aujourd'hui nous passer » (p. 21-22).

cette concentration elle-même avait l'inconvénient de retarder chez moi l'aspiration vers la synthèse. J'avais l'éveil sur un grand nombre de points, le sens mystique était éveillé, les tendances étroites de la fausse critique avaient disparu ; mon intelligence attendait un signal pour partir et pour rendre fécond l'attrait qui me poussait vers l'érudition. Ce signal, ce fut la Liturgie qui me le donna, bien à mon insu. L'école de M. de La Mennais cherchait en tout les idées générales ; j'entrevis le dogme de l'Incarnation comme centre auquel je devais tout rapporter, et le dogme de l'Église renfermé dans celui de l'Incarnation⁴⁶. Les sacrements, les sacramentaux, la poé-

L'auteur a bien perçu en conclusion comment la synthèse guérangérienne s'organise autour du mystère de l'Incarnation : « Il est l'un de ceux qui s'emploient à conjuguer de nouveau le mystère du culte et le mystère de l'Église, sa vision de l'Incarnation l'amène à reconsidérer toute la dimension théologique de l'extériorité liturgique, de sa dimension corporelle, anticipation eschatologique de la Résurrection bienheureuse, où, écrira-t-il, prend place "en corps et en âme", la Vierge Mère de Dieu, "afin que rien ne manque à la plénitude de son expression liturgique" (*Institutions liturgiques*, t. 1, p. 17) » (p. 41). Voir la note suivante.

46. À partir du mystère de l'Incarnation tout se tient. Au tout début des *Déclarations et Constitutions* de la Congrégation de Solesmes, on peut lire ce texte : « Dans ces monastères [de la Congrégation], on portera toujours une grande vénération au dogme de l'Incarnation du Verbe, conformément à la pensée de Dom Guéranger. Celui-ci déclarait au sujet de sa Congrégation : "Adorant le mystère du Verbe incarné avec toutes ses immenses conséquences, elle le confesse sous les espèces eucharistiques ; elle se réjouit de le voir mis en lumière encore récemment sous le symbole du Cœur très aimant de Jésus ; elle reconnaît en lui la source de la gloire suréminente dont resplendit à jamais le doux amour des anges et des hommes, la Vierge Marie, Mère de Dieu ; enfin, de ce mystère de Dieu habitant parmi les hommes, elle fait découler un culte de religieuse soumission envers le Souverain Pontife qui, sur la terre, tient la place non d'un homme, mais du Christ" » (n° 2, Solesmes, 1988, p. 17). On sait que le pape Jean-Paul II, depuis le début de son pontificat, ne cesse de préparer le grand Jubilé de l'An 2000, qui « veut être une grande prière de louange et d'action de grâce surtout pour le don de l'Incarnation du Fils de Dieu et de la Rédemption qu'il a accomplie » (Lettre apostolique *Tertio millenio adveniente*, 10 novembre 1994, n° 32).

sie des prières et des actes de la Liturgie, tout cela m'apparaissait de plus en plus rayonnant. Je sentais que l'avenir de mon intelligence était dans ces régions. M. Gerbet publia sur l'Eucharistie son *Dogme générateur de la piété catholique* ; j'en fus ravi ; mais je ne sentais pas dans ce livre l'écho de la tradition. Rien n'y rappelait les Pères, ni le ton de l'antiquité ; tout semblait dater d'hier. Ce n'était pas encore ce que je cherchais ⁴⁷. »

L'abbé Guéranger n'avait alors que vingt-trois ans. Sa pensée venait de s'orienter en trouvant les principes de son développement : dans la liturgie, il trouve le sens de l'Église, préparé par sa connaissance des Pères ; au-delà, il découvre toute la portée de l'Incarnation. L'Église qu'il voit se révéler à lui dans la liturgie est l'Épouse du Verbe incarné, une dans le temps comme dans l'espace, ce qui explique à la fois son goût pour l'Antiquité et son dégoût pour les multiples liturgies diocésaines, surtout entachées de gallicanisme et de jansénisme.

L'Année liturgique

Dom Guéranger est souvent déplaisant dans son œuvre de polémiste, où il peut se révéler partisan ou injuste. Aussi est-ce moins dans ses opuscules ou même dans ses *Institutions liturgiques* qu'il faut aller chercher l'expression de sa pensée que dans sa célèbre *Année liturgique* qui connut une immense diffusion. Le mérite de cette dernière œuvre, qui commença de paraître à l'automne de 1841, est de mettre à la portée des fidèles les textes de la liturgie, avec les commentaires qui permettent de les comprendre et de les goûter. « Ce n'est ni un missel, ni un florilège, ni une histoire de la liturgie, ni une vie des saints, mais on retrouve en elle un peu de tous ces éléments ⁴⁸. » Le père Bouyer a beau jeu de s'en prendre à Dom Guéranger pour

47. *Ibid.*, p. 44-45.

48. Dom L. SOLTNER, *Solesmes et Dom Guéranger (1805-1875)*, Solesmes, 1974, p. 97.

critiquer « l'incroyable faiblesse de son érudition ⁴⁹ », ce qui a du vrai si on la compare à celle que l'information actuelle permettrait ; mais, rapportée à son temps – cette première partie du XIX^e siècle si pauvre intellectuellement –, elle fait très bonne figure et bon nombre de savants de l'époque la saluent respectueusement ⁵⁰. Dans les *Institutions* comme dans *l'Année liturgique*, les Pères sont souvent cités, ce qui témoigne de l'ample lecture de l'auteur, même si sa qualité d'autodidacte et sa personnalité laisseront toujours des limites à l'aspect proprement scientifique de son œuvre.

Le grand mérite de *l'Année liturgique* est d'avoir diffusé avec une grande ampleur non seulement les textes du missel et du bréviaire romains, mais encore le sens de la liturgie qui a été son charisme. Ces livres servirent de paroissiens aux fidèles à la fin du XIX^e siècle et encore au début du XX^e, jusqu'à l'apparition du *Missel quotidien et vespéral* de Dom Gaspard Lefebvre en 1920. « On estime qu'à la fin du XIX^e siècle, 50 000 séries avaient été vendues, mais la diffusion devait augmenter encore au XX^e siècle ⁵¹. »

Dom Guéranger a répandu le goût de la liturgie, d'une liturgie antique et universelle, celle de Rome, tout en ouvrant largement ses volumes aux textes d'autres liturgies

49. *Op. cit.*, p. 27.

50. Dom SOLTNER, *op. cit.*, p. 102. Voir J.-Y. HAMELINE, « Les Origines du culte chrétien et le mouvement liturgique » (*art. cit.*), p. 79-84. En cet article, l'auteur parle à propos de Dom Guéranger « d'une historiographie pathétique, voire partielle », qui fait place en notre XX^e siècle, avec les moyens nouveaux, « à une historiographie froide et avant tout soucieuse de positivité et de contrôle », ce qui n'est pas faux, mais il convient d'être juste en comparant ce qui est comparable. L'érudition de Dom Guéranger n'était pas parfaite, mais elle reste remarquable au vu des instruments de travail de son temps. Nous l'avons reconnu : son côté autodidacte l'a limité d'une certaine façon, comme sa combativité, mais il faut surtout être attentif à son sens de l'Église et à son charisme d'intelligence et d'amour de la liturgie. L'auteur le reconnaît avec plus de justesse dans le second article donné en référence à la note 7.

51. *Ibid.*, p. 98.

anciennes ⁵². Il s'en explique en sa Préface générale : « La Liturgie Romaine, base sacrée de cette *Année liturgique*, ne sera pas la seule dont nous emprunterons les formules ; l'Ambrosienne, la Gallicane, la Gothique ou Mozarabe, la Grecque, l'Arménienne, la Syrienne, etc., déposeront tour à tour le tribut de leurs richesses dans notre trésor de prières ; en sorte que jamais la voix de l'Église ne se sera fait entendre plus pleine ni plus imposante ⁵³ ».

Sa théologie de la liturgie

« Malgré tous les mérites de sa revalorisation fondamentale de la liturgie, écrit le professeur A. Adam en son précis de liturgie catholique *La Liturgie aujourd'hui*, on peut difficilement placer Dom Guéranger parmi les pères du mouvement liturgique compris comme participation consciente de toute l'assemblée ⁵⁴. » L'abbé de Solesmes aurait insisté sur le caractère hiératique de la liturgie, réservée aux prêtres et aux pontifes. On était à peine parvenu au premier concile du Vatican, qui, dans le contexte historique de la question romaine, définit l'infailibilité pontificale, ce qui, certes, souligna pour longtemps la structure pyramidale de l'Église. Dom Guéranger écrivit à ce sujet, en janvier 1870, un livre sur la *Monarchie pontificale*. Il faudrait attendre le second concile du Vatican pour mieux prendre conscience, dans le donné révélé et dans la Tradition, de la sacramentalité de l'épiscopat au service du sacerdoce commun des baptisés. Mais dès son époque, Dom Guéranger, à la suite de saint Léon, sait montrer aux

52. Pour A. HAQUIN (*Dictionnaire encyclopédique de la liturgie, op. cit.*, p. 488), l'*Année liturgique* « commente la liturgie de l'Église en puisant largement dans le trésor des Pères. Chose remarquable, Dom Guéranger cite les diverses liturgies chrétiennes d'Occident et d'Orient, même s'il aspire à ce que le rite romain s'impose de plus en plus, y compris dans le secteur oriental. »

53. *Année liturgique*, Paris, Oudin, 1878, 6^e édition, t. 1, p. XVIII.

54. Traduction de l'allemand par H. ROCHAIS, adaptation française par H. DELHOUGNE, Brepols, 1989, p. 44.

chrétiens leur éminente dignité : « Dilatez donc vos cœurs, enfants de l'Église catholique, écrit-il en sa Préface générale ⁵⁵, et venez prier de la prière de votre mère. [...] Ce que l'année liturgique opère dans l'Église en général, elle le répète dans l'âme de chaque fidèle attentif à recueillir le don de Dieu ⁵⁶ ». Il s'agit de renouveler la ferveur de la foi et de l'amour dans le déroulement du cycle liturgique, « qui doit toujours être la joie des peuples, la lumière des doctes, le livre des humbles ⁵⁷ ! » « Nous n'avons qu'un but, ajoute-t-il, et nous demandons humblement à Dieu de l'atteindre : c'est de servir d'interprète à la sainte Église, de mettre les fidèles à portée de la suivre dans sa prière de chaque saison mystique, et même de chaque jour et de chaque heure ⁵⁸. [...] Toute notre application sera de saisir l'intention de l'Esprit-Saint dans les diverses phases de l'année liturgique, nous inspirant de l'étude attentive des plus anciens et des plus vénérables monuments de la prière publique, et aussi des sentiments des saints Pères ⁵⁹ et des interprètes antiques et approuvés, en sorte qu'à l'aide de tous ces secours, nous puissions offrir aux fidèles la moelle des prières Ecclésiastiques, et réunir, s'il est possible, l'utilité pratique et cette agréable variété qui soulage et qui réjouit ⁶⁰. »

55. J.-Y. Hameline parle « du chef-d'œuvre presque sans rides que constitue la Préface générale à l'Année liturgique » (« Liturgie, Église, Société », art. cit., p. 11).

56. *Année liturgique*, p. x et p. xvi.

57. *Ibid.*, p. xvii.

58. *Ibid.*, p. xvii.

59. Les Pères, les Psaumes (voir p. vi) et toute l'Écriture : nous retrouvons en cette Préface toute l'influence de saint Benoît. Noter particulièrement ce passage : « Ces saints docteurs des premiers siècles, ces divins Patriarches de la solitude, où puisaient-ils la lumière et la chaleur qui étaient en eux, et qu'ils ont laissées si vivement empreintes dans leurs écrits et dans leurs œuvres, si ce n'est dans ces longues heures de la Psalmodie, durant lesquelles la vérité simple et multiforme passait sans cesse devant les yeux de leur âme, la remplissant, à grands flots, de lumière et d'amour ? » (p. xii).

60. *Ibid.*, p. xvii-xviii.

Il faut redire qu'une telle initiative allait à l'encontre de cette ruineuse dichotomie qui séparait la vie liturgique, affaire du clergé, de la vie spirituelle des fidèles. Ces derniers, depuis l'avènement de la *devotio moderna*, s'occupaient pendant les offices à la lecture de livres pieux. Dom Guéranger va à l'encontre de cette funeste habitude : « Assez longtemps, pour remédier à un malaise vaguement senti, on a cherché l'esprit de prière et la prière elle-même dans des méthodes, dans des livres qui renferment, il est vrai, des pensées louables, pieuses même, mais des pensées humaines. Cette nourriture est vide ; car elle n'initie pas à la prière de l'Église : elle isole au lieu d'unir. Tels sont tant de recueils de formules et de considérations, publiés sous divers titres depuis deux siècles, et dans lesquels on s'est proposé d'édifier les fidèles, et de leur suggérer, soit pour l'assistance à la sainte Messe, soit pour la réception des Sacrements, soit pour la célébration des Fêtes de l'Église, certaines affections plus ou moins banales, et toujours puisées dans l'ordre d'idées et de sentiments le plus familier à l'auteur du livre. De là encore la couleur si diverse de ces sortes d'écrits qui servent, il est vrai, faute de mieux, aux personnes déjà pieuses, mais demeurent sans influence quand il s'agit d'inspirer le goût et l'esprit de la prière à ceux qui ne l'ont pas encore ⁶¹ ».

Réalise-t-on aujourd'hui qu'au long du XIX^e siècle et au début du XX^e, on éloignait les fidèles des Écritures, de peur qu'ils les comprennent mal ? Il en allait de même des textes de la liturgie. Au cours de sa Préface générale, Dom Guéranger croit nécessaire de préciser : « Afin de nous conformer aux volontés du Siège Apostolique, nous ne donnons, dans aucun des volumes de cette *Année liturgique*, la traduction littérale de l'*Ordinaire* et du *Canon de la Messe* : nous tâchons d'y suppléer, en fournissant aux personnes qui n'entendent pas la langue latine, le moyen de produire des actes qui les mettent en rapport immédiat avec tout ce que le Prêtre accomplit et récite à l'autel ⁶² ».

61. *Ibid.*, p. XI.

62. *Ibid.*, p. XIX-XX.

Il est donc clair que Dom Guéranger faisait tout ce qui était possible à l'époque, dans le cadre de la théologie de son temps, pour favoriser la participation des fidèles à la liturgie, en donnant l'intelligence des gestes et des paroles, des rites et des textes ; il leur permettait ainsi d'entrer en Église dans le cœur de la Révélation, tissée de *gesta* et de *verba*, comme l'a enseigné la Constitution dogmatique *Dei Verbum* de Vatican II : l'économie de la Révélation « comprend des événements et des paroles intimement unis entre eux, de sorte que les œuvres, réalisées par Dieu dans l'histoire du salut, attestent et corroborent et la doctrine et le sens indiqués par les paroles, tandis que les paroles publient les œuvres et éclairent le mystère qu'elles contiennent ⁶³ ». Il en va de même dans l'ordre de la liturgie, où tant notre sanctification que la glorification de Dieu s'opèrent par des signes sensibles et des paroles, liés les uns aux autres ⁶⁴.

L'Année liturgique et Thérèse de Lisieux

C'est par l'*Année liturgique* que Thérèse Martin fut initiée à l'Écriture, à la liturgie et à la vie des saints. Dans le Manuscrit A, elle écrit : « Que pourrais-je dire des veillées d'hiver, surtout de celles du Dimanche ? Ah ! qu'il m'était doux après la *partie de damier* de m'asseoir avec Céline sur les genoux de Papa... ⁶⁵ » *L'Histoire d'une âme* porte ceci : « Que pourrais-je dire des veillées d'hiver aux Buissonnets ? Après la partie de damier, mes sœurs lisaient l'*Année liturgique* ; puis quelques pages d'un livre intéressant et instructif à la fois. Pendant ce temps, je prenais place sur les genoux de mon père ; et, la lecture terminée, il chantait, de sa belle voix, des refrains mélodieux, comme pour m'endormir ⁶⁶ ». L'œuvre de Dom Guéranger est tel-

63. *Dei Verbum*, n° 2.

64. Vatican II, Constitution sur la sainte liturgie, *Sacrosanctum Concilium*, n° 7.

65. *Œuvres complètes*, Cerf-DDB, 1992, p. 97.

66. Éd. Saint-Paul, 1898, p. 30.

lement connue que son auteur n'est pas cité, ce qui est sans doute le plus bel hommage qu'on puisse lui faire, car elle est passée au bien commun de l'Église.

À propos de l'image de l'aigle, qui occupe presque toute la fin du Manuscrit B, on indique comme source l'*Année liturgique*⁶⁷ ; à l'occasion de la fête de saint Alexis, l'auteur montre qu'il ne faut pas prétendre égaler les saints, mais s'inspirer de leur exemple : « Comme l'aigle en présence de l'astre du jour, ils ont fixé de leur regard puissant le Soleil de justice ; et s'enivrant de ses divines splendeurs, ils ont vers lui dirigé leur vol bien au-delà de la région des nuages sous lesquels nos faibles yeux se réjouissent de pouvoir tempérer la lumière⁶⁸ ». La première poésie de Thérèse, *La Rosée divine* ou *Le Lait virginal de Marie*, datant du 2 février 1893, se réfère au thème de « l'allaitement du Fils de Dieu par une Mère vierge », qui est « un aspect de l'Incarnation chanté par l'Église à travers les siècles. Thérèse en a reçu la tradition par la liturgie et divers auteurs (notamment à travers l'*Année liturgique* de Dom Guéranger)⁶⁹ ». Le troisième poème de Thérèse est consacré à sainte Cécile ; il est écrit à l'occasion des vingt-cinq ans de sa sœur Céline, qui est encore dans le monde et qu'elle souhaite attirer à la virginité consacrée ; ses éléments historiques sont empruntés à l'office de la sainte (le 22 novembre) et à l'ouvrage de Dom Guéranger paru l'année de sa mort (1875) sur *Sainte Cécile et la société romaine aux deux premiers siècles*⁷⁰.

Ces traces précieuses d'une large influence sur plusieurs générations, et notamment sur un futur Docteur de l'Église, en la personne de la petite Thérèse, « la plus grande sainte des temps modernes », selon l'expression de saint Pie X,

67. *Œuvres complètes*, p. 1279, note 63.

68. *Année liturgique*, Le temps après la Pentecôte, t. IV (quatrième de la continuation), Paris, Oudin, 1893, p. 145. On sait que Dom Guéranger ne put aller que jusqu'à la fête de la Trinité. Les derniers volumes ont été l'œuvre de Dom Fromage, son fidèle disciple. On réclamait cette continuation.

69. THÉRÈSE DE LISIEUX, *Œuvres complètes*, p. 1353.

70. *Ibid.*, p. 1355.

permettent de mesurer le rôle de Dom Guéranger dans la préparation d'un profond renouveau liturgique et spirituel. Thérèse souhaitait la communion fréquente, telle que la recommande l'abbé de Solesmes, notamment dans ses chapitres consacrés à la « Pratique de la sainte communion », aux divers temps liturgiques. C'est Pie X qui en facilitera l'usage. De même, c'est lui qui voudra que l'on prie sur de la beauté et qui assumera au nom de l'Église les travaux de Solesmes pour la restauration du chant grégorien.

La restauration du chant grégorien

Le *Motu proprio* de Pie X sur la musique sacrée, signé le 22 novembre 1903, mais publié le 21 décembre suivant, constitue en effet l'aboutissement d'un long travail et de délicates négociations, où l'abbaye de Solesmes fut étroitement mêlée. On peut y lire que le chant grégorien, que l'Église « a jalousement conservé depuis de longs siècles dans ses manuscrits liturgiques » et que « les travaux les plus récents ont si heureusement restitué dans son intégrité et sa pureté » (c'est-à-dire les travaux de Dom Pothier et de Dom Mocquereau), a toujours été considéré « comme le plus parfait modèle de la musique sacrée » ; il faut donc « qu'il soit rétabli largement dans les fonctions du culte ⁷¹ ». Avant de devenir pape, le cardinal Sarto, patriarche de Venise, avait déjà, en 1893 et en 1895, formulé ces souhaits. Le *Motu proprio* est présenté comme un code juridique de la musique sacrée et comme une première application du programme de Pie X : *Instaurare omnia in Christo*.

Cet aboutissement trouve son origine dans une intuition de Dom Guéranger, que l'on peut qualifier de charisme. On se souvient que le jeune Prosper, à l'automne 1818 – il n'était alors âgé que de 13 ans –, avait été marqué par

71. On se référera pour toute cette question à l'ouvrage de Dom Pierre COMBE, moine de Solesmes : *Histoire de la restauration du chant grégorien d'après des documents inédits. Solesmes et l'édition Vaticane*, Solesmes, 1969.

les chants de la messe des morts dans l'église Notre-Dame à Angers. Ce n'était encore qu'une semence. Quand le jeune prêtre découvrit la liturgie romaine, avec son missel et son bréviaire, il perçut en elle « un parfum d'antiquité » et la saveur des Pères de l'Église. Son itinéraire est clair : des Pères à la liturgie romaine, et de cette dernière à son chant propre, le grégorien. Dès 1830 – il a tout juste 25 ans –, dans un article paru dans *Le Mémorial catholique* le 28 février et intitulé « Considérations sur la liturgie catholique », il aborde la question. Il explique ses intentions dans son *Autobiographie* : « J'essayai de rendre ce que j'éprouvais de respect et d'affection pour la liturgie romaine, et j'établis la nécessité pour la liturgie d'être antique, universelle, autorisée et pieuse ; principes qui allaient directement au renversement des liturgies françaises ⁷². »

Lors de l'établissement des textes de ces liturgies, de nouvelles mélodies avaient dû être créées. À leur rencontre, l'abbé Guéranger verse déjà dans un style polémique qui lui vaudra bien des ennemis : « On vit éclore une multitude de morceaux, chefs-d'œuvre d'ennui, de nullité et de mauvais goût. Parmi les diocèses les plus malheureux sous ce rapport, Paris tient sans contredit le premier rang. L'abbé Lebeuf, savant compilateur, fut chargé de noter l'antiphonaire et le graduel de Paris. Après avoir passé dix ans à placer des notes sur des lignes, et des lignes sous des notes, il fit présent au clergé de la capitale d'une composition monstrueuse, dont presque tous les morceaux sont aussi fatigants à exécuter qu'à entendre. Dieu voulut aussi faire sentir par là qu'il est des choses que l'on n'imite pas. [...] Parlerai-je des chants sublimes qui nous sont parvenus avec ces admirables prières [de la liturgie romaine] ? Je pourrai citer ici le témoignage des musiciens français et étrangers les plus célèbres, qui ont exalté à l'envi cette mélodie antique et religieuse qui, sans le secours de la mesure, produit des émotions si vives et si profondes. [...] Eh ! qui n'a tressailli mille fois aux accents de cette

72. P. 51.

musique grave, qui, malgré son caractère sévère, s'anime du feu des passions et jette l'âme agrandie dans une rêverie religieuse mille fois plus enivrante que la voix imposante des grandes eaux dont parle l'Écriture ? Qui n'a goûté le charme de tant de morceaux sublimes ou originaux, empreints du génie des siècles qui ne sont plus et n'ont pas laissé d'autres traces ⁷³ ».

Les conseils musicaux de Dom Guéranger

Devenu abbé de Solesmes, Dom Guéranger veut que les siens puissent sentir, entendre et chanter en continuité avec ce « génie des siècles ». Il commence par leur donner de simples conseils sur la prononciation et le phrasé. Il n'est guère musicien, mais son charisme lui fait d'emblée discerner ce qu'il faut : le chant grégorien est d'abord un texte que l'on chante, d'où l'importance du mot, et des mots dans la phrase, ce qu'on appellera plus tard le « verbal », associé au « modal ». Cette grâce « verbale » restera l'héritage que Solesmes saura jusqu'à nos jours mettre en valeur : « Il faut entendre Solesmes, écrivait le chanoine Jeanneteau ; et n'entend-on pas alors ce "style verbal" qui emporte tout ? Il y a cette sorte de diction rythmée qui enveloppe tous les détails de la rythmique théorique et qui est la forme du legato, le support des nuances rythmiques impalpables ⁷⁴ ». Dès le début, Dom Guéranger, comme le reconnaît Dom Pothier, « avait su donner aux mélodies grégoriennes un accent, un rythme que personne ne semblait soupçonner ⁷⁵ ». Il avait compris, par une grâce parti-

73. Cité par Dom J.-M. GUILMARD, « Dom Guéranger et la restauration du chant liturgique (I) », dans la *Lettre aux Amis de Solesmes*, 1997-1, p. 19-20.

74. Dans la *Revue grégorienne*, 1957, p. 134, cité dans *Le Chant grégorien redécouvert. Précis théorique et pratique de chant grégorien sous la direction de Maurice Tillie*, Chambray-lès-Tours, C.L.D., 1997, p. 71.

75. Dom J. POTHIER, *Les Mélodies grégoriennes d'après la tradition*, Desclée, 1880, p. 4.

culière, le lien entre la Parole et le chant, qui s'étaient écartés l'un de l'autre depuis des siècles. Le rythme libre du grégorien était celui du discours. En sa jeune abbaye, le jeune abbé amorçait ainsi un retour au sens et à la pratique du véritable chant liturgique. « Pour sa part, d'après le témoignage encore de Dom Pothier, Dom Guéranger apportait aux fonctions liturgiques, avec une diction parfaite et une voix très souple, une ardeur et un enthousiasme qui éclataient dans la prière chantée ⁷⁶. »

À la fin de sa vie, le Père Abbé mettra cette même ardeur et cet enthousiasme à former la communauté naissante de Sainte-Cécile, ce qui, pour lui, comportait essentiellement une initiation pratique au chant de l'Office. Mère Cécile Bruyère écrit dans ses longues *Notes* sur Dom Guéranger les précisions suivantes : « Généralement, il faisait chaque jour la conférence spirituelle et initiait les postulantes avec une patience admirable à la récitation du Bréviaire, leur enseignant dans le plus grand détail à bien prononcer le latin, à chanter le chant grégorien, à comprendre les rubriques ⁷⁷ ». Il venait voir comment se passaient les premiers offices : « Dans ce cas, écrit mère Cécile, il se tenait dans l'oratoire contre l'appui de communion qui séparait l'oratoire lui-même du chœur des postulantes. L'office fini, il les faisait asseoir et chacune avait séance tenante toute sa correction. Le moindre accent mis à côté, les doubles lettres sacrifiées, tout, en un mot, était révisé et redressé sur l'heure, afin qu'on ne prît aucune mauvaise habitude. À voir le zèle, l'entrain, le soin minutieux de Dom Guéranger, on eût pu supposer que tous ces travaux étaient pleins de charmes pour lui ⁷⁸... » Ce soin pour l'office et

76. Dom DAVID, *Dom Joseph Pothier, Abbé de Saint-Wandrille et la restauration grégorienne*, Saint-Wandrille, 1943, p. 9, cité par Dom COMBE, *op. cit.*, que l'on consultera pour plus de précisions sur l'impulsion de Dom Guéranger à toute l'œuvre de la restauration grégorienne.

77. *Notes pour la vie de Dom Guéranger*, p. 4980, citées par Dom G.-M. OURY, *Lumière et force. Mère Cécile Bruyère, première abbesse de Sainte-Cécile*, Éditions de Solesmes, 1997, p. 112.

78. *Ibid.*, p. 4987 et p. 114.

pour le chant n'est pas de la minutie ; il est dans la droite ligne de ce que saint Benoît demande dans sa *Règle* : « Si quelqu'un se trompe en prononçant un psaume, un répons, une antienne, ou une lecture, et ne répare pas sa faute sur place en s'humiliant devant tous, il sera astreint à une peine plus sévère ⁷⁹ ». En effet, « rien ne doit être préféré à l'office divin ⁸⁰ », et au chœur tout doit être fait « avec humilité, sérieux et grand respect ⁸¹ ».

Ayant reconnu la vraie nature du grégorien dans la pratique quotidienne du chant ⁸², Dom Guéranger devait rapidement ressentir le besoin de trouver ou de retrouver les mélodies authentiques au-delà des mutilations ou des alourdissements apportés par les siècles. Si le plain-chant est méprisé dans les offices liturgiques et écouté avec un souverain ennui, comme il l'écrit dans son *Approbaton* (ou Préface) de la *Méthode raisonnée de plain-chant* de M. Gontier, datée du 1^{er} août 1859 ⁸³, « c'est que ceux qui pensent ainsi n'ont jamais entendu exécuter le plain-chant. Une série de grosses notes poussées à pleine poitrine, sans distinction de temps forts ou de temps faibles, est, j'en conviens, ce qu'il y a de plus barbare au monde ; mais ce n'est pas là le chant de l'Église. Il faut bien en convenir, nous avons perdu la clef du chant ecclésiastique. »

L'abbé de Solesmes présente fort bien la situation : « Le retour à la liturgie romaine amenait à sa suite la restauration du chant de saint Grégoire, seconde révolution pacifique qui, sans avoir l'importance de celle qui nous a restitué les textes augustes [celle amorcée par Dom Guéranger], auxquels, selon la belle parole du pape saint

79. *RB* 45, 1.

80. *Ibid.*, p. 43, 3.

81. *Ibid.*, p. 47, 4.

82. Au vrai, Dom Guéranger, au-delà du grégorien, a redécouvert la vraie place du chant sacré, qui n'est pas à côté ou en parallèle de la liturgie, mais bien partie intégrante de l'action sacrée. La grâce du grégorien est son étroite suture avec le texte liturgique, soit l'Écriture, soit une oraison ou une préface, par exemple. Voir la dernière note de cet article.

83. Le Mans, 1859, p. IX.

Célestin, nous empruntons à la fois la loi de la croyance et la loi de la prière, n'en doit pas moins être considérée comme le complément essentiel de la première. Il en fut ainsi au VIII^e siècle ; la note romaine accompagna dans les Gaules le sacramentaire et l'antiphonaire de saint Grégoire ; puissions-nous entendre aussi, de nos jours, les sublimes et touchantes mélodies grégoriennes, exécutées enfin avec intelligence, accompagner de leur ineffable expression ces textes antiques et sacrés qui nous ont été rendus ! [...] Quel est, en effet, le besoin qui se fait sentir aujourd'hui dans nos églises ? Celui d'un chant, qui puisse intéresser, émouvoir, qui sollicite l'âme aux sentiments exprimés dans les formules, d'un chant qui, ayant été modulé pour ces mêmes formules, en est l'indispensable complément⁸⁴ ». On remarque l'insistance sur le lien étroit entre le texte et le chant. Pour retrouver la jeunesse première du chant de l'Église romaine, deux exigences s'imposent : une édition sérieuse et pratique, où l'on puisse trouver « la note grégorienne, qui peut avoir été altérée, mais qui n'a jamais été perdue⁸⁵ », et une exécution mélodique qui respecte le texte ; l'abbé de Solesmes avait d'instinct assuré la seconde ; il lui reviendrait de lancer la première aussi.

La recherche des anciens manuscrits

Dès 1840, Dom Guéranger avait défini, dans ses *Institutions liturgiques*, le principe d'un retour à l'authenticité des mélodies grégoriennes : « Il est évident, écrivait-il, que si l'on est quelquefois en droit de croire qu'on possède la phrase grégorienne dans sa pureté sur un morceau en particulier, c'est lorsque les exemplaires de plusieurs Églises éloignées s'accordent sur la même leçon⁸⁶. » Peu à peu, l'auteur et l'abbé acquièrent une autorité en la

84. *Ibid.*

85. *Ibid.*

86. Cité par Dom COMBE, *op. cit.*, p. 16.

matière, fondée sur sa science liturgique et sur la pratique du chœur de Solesmes. On le consulte. La *Méthode raisonnée de plain-chant* du chanoine Gontier, en 1859, est le fruit d'une réflexion sur la manière de Solesmes. Mais cela ne suffit pas. Peu à peu, après des hésitations, Dom Guéranger lance en 1862 Dom Jausions et Dom Pothier, qui avaient une expérience grégorienne, « dans l'étude des manuscrits en neumes purs, remontant ainsi aux plus anciens témoins connus du chant grégorien ⁸⁷ ». Des pérégrinations pour la copie de manuscrits durent être programmées. Les choses se firent lentement, non sans hésitations ou oppositions, et les premières publications intervinrent juste après la mort de Dom Guéranger : 1880 pour les *Mélodies grégoriennes* et 1883 pour le *Liber Gradualis*. La *Paléographie musicale*, ouvrage monumental destiné à publier les sources mêmes du grégorien, fut l'œuvre de Dom Mocquereau pour dirimer les controverses issues des publications des années 1880. Ce furent bien des tracas et des disputes, mais Rome, grâce au père de Santi, jésuite chargé par Léon XIII de parler de la musique religieuse dans la *Civiltà Cattolica*, finit par se laisser convaincre ; le cardinal Sarto, en lien avec le père de Santi, s'intéressa vite à la restauration grégorienne, ce qui aboutit, après son accession au siège de Pierre, à son fameux *Motu proprio*.

Le pape Pie X approuvait de sa suprême autorité l'immense travail ecclésial de critique textuelle sur les manuscrits, décidé par Dom Guéranger et déjà bien avancé, puisqu'il aboutissait à l'édition vaticane des livres de chant grégorien. Le pape écrivait : « Nous avons restitué à l'Église Romaine son antique chant grégorien, ce chant qu'elle a hérité des Pères, qu'elle a jalousement conservé dans ses manuscrits liturgiques et que les études les plus récentes ont très heureusement ramené à sa pureté primi-

87. Dom COMBE, *op. cit.*, p. 46.

tive ⁸⁸ ». L'abbaye de Solesmes resterait jusqu'à nos jours liée à cette œuvre d'actualisation grégorienne, avec les acquis progressifs et complémentaires de Dom Gajard, de Dom Cardine et de Dom Claire, en lien avec le chanoine Jeanneteau ⁸⁹. Le concile Vatican II a confirmé que « l'Église reconnaît dans le chant grégorien le chant propre de la liturgie romaine ; c'est donc lui qui, dans les actions liturgiques, toutes choses égales d'ailleurs, doit occuper la première place ⁹⁰ ». Dans les années qui ont suivi, Solesmes a été chargé de réaliser ce que le Concile a voulu : « On achèvera l'édition typique des livres de chant grégorien ; bien plus, on procurera une édition plus critique des livres déjà édités postérieurement à la restauration de saint Pie X ⁹¹ ». C'est ainsi que sont parus successivement un Graduel, un Psautier, un Hymnaire ⁹², pour ne parler que des livres principaux ; on attend toujours le nouvel Antiphonaire.

88. *Ibid.*, p 296 ; nous avons souligné l'incise où le pape montre que le grégorien est lié aux Pères. Ce *Motu proprio* de Pie X, décidant l'édition Vaticane (25 avril 1904), impliquait le renoncement consenti par Solesmes à ses droits sur ses publications antérieures. Voir p. 301-303 le texte du Bref de Pie X à Dom Delatte, le 22 mai 1904. On peut comparer le travail de critique musicale entrepris par Dom Guéranger et poursuivi à Solesmes à celui de la critique biblique, dont le pionnier fut le père Marie-Joseph Lagrange ; la première aboutissait au moment où la seconde débutait dans le difficile contexte du modernisme, mais Pie X n'a pas compris alors l'importance de l'œuvre amorcée par le père Lagrange au service de l'Église. Dans les deux cas, il a fallu du temps. Voir à ce sujet B. MONTAGNES, *Le Père Lagrange (1855-1938)*, Paris, Éd. du Cerf, 1995.

89. En l'attente de livres plus approfondis, on peut consulter l'ouvrage collectif cité : *Le Chant grégorien redécouvert*, précisément dédié au chanoine Jeanneteau (voir p. 101-103, 219-224).

90. Constitution sur la sainte liturgie *Sacrosanctum Concilium*, n° 116.

91. *Ibid.*, n° 117.

92. Respectivement en 1974, 1982 et 1983.

Conclusion

Le vrai charisme de Dom Guéranger se situe dans son intelligence de la liturgie comme cœur de la vie de l'Église, Épouse du Christ : habitée par l'Esprit divin, « sa voix est toujours mélodieuse, sa parole va toujours au cœur de l'Époux ⁹³ ». Par la prière liturgique, « l'Église exprime son amour, son désir de plaire à Dieu, de lui être unie, désir à la fois humble et fort, timide et hardi, parce qu'elle est aimée et que celui qui l'aime est Dieu ⁹⁴ ».

L'Abbé de Solesmes sait bien que sa référence n'est pas la liturgie de Rome dans l'Antiquité contemporaine des Pères, mais celle du VIII^e siècle, venue de Rome, et inculquée – un peu de force, il faut le reconnaître – au génie propre des Européens du Nord et de l'Ouest. Face à la diversité des liturgies gallicanes, prolixes et dramatiques, un désir d'unité s'était fait jour, servi par le prestige du siège romain. Ce fut l'œuvre à la fois des papes et du pouvoir politique. Pépin le Bref imposa cette liturgie à son royaume en 754, ce que confirmera et étendra Charlemagne à la fin du VIII^e siècle ⁹⁵. Il s'agit d'un véri-

93. Préface générale de l'*Année liturgique*, p. VI.

94. Dom GUÉRANGER, *Institutions liturgiques*, 2^e édition, Paris, Palmé, t. 1, 1878, p. 3.

95. Voir Dom GUÉRANGER, *Institutions liturgiques*, t. 1, Préface de l'auteur, p. LXIX-LXX ; p. 232 s. Dom Guéranger cite les livres Carolins, où la psalmodie est considérée comme la base ou la substance du chant sacré : « Notre Église a enfin connu l'unité dans l'ordre de la psalmodie, tant par les soins et l'industrie de notre très illustre père, de vénérable mémoire, le roi Pépin, que par la présence dans les Gaules du très saint homme Étienne, pontife de la ville de Rome ; en sorte que l'ordre de la psalmodie ne fût pas plus différent entre ceux que réunissait l'ardeur d'une même foi, et que ces deux Églises, jointes ensemble dans la lecture sacrée d'une seule et même sainte loi, se trouvassent jointes aussi dans la vénérable tradition d'une seule et même mélodie ; la célébration diverse des offices ne séparant plus désormais ce qu'avait réuni la pieuse dévotion d'une foi unique » (p. 235 ; cf. p. 238). Voir aussi, pour la liturgie romano-franque, A. ADAM, *La Liturgie aujourd'hui*, Turnhout, Brepols, 1989, p. 33.

table métissage entre les textes, les chants et les rites de Rome d'une part et ceux des liturgies gallicanes d'autre part, spécialement celles qui sont établies au centre du nouvel Empire : fusion donc ou hybridation, qui aboutit à une liturgie romano-franque, à la fois résultat et source d'une culture spécifique et durable ⁹⁶. La *note romaine* rectifia et inspira si bien les chantres de notre côté des Alpes qu'on l'appela par la suite *note française* ⁹⁷.

La *Règle* de saint Benoît n'est pas étrangère à cette unité, elle qui s'imposa de façon progressive, favorisée par Charlemagne, qui était secondé par Alcuin, précisément dans les VIII^e et IX^e siècles, *Règle* qui forme les moines au contact constant des Psaumes, de l'Écriture et des Pères. L'unité de foi et de culture de l'Europe naissante est liée à cet approfondissement prolongé des Pères, du VI^e au X^e siècle, dans les écoles cathédrales ou dans les communautés canoniales (saint Chrodegang en fut l'initiateur à Metz au VIII^e siècle) et dans les monastères. C'est aussi l'époque où cette imprégnation des Pères se concrétise par les « chaînes » ou compilations de leurs textes, fruit de *l'auditio divina* du chœur et de la *lectio divina* plus personnelle, et préparation des « sommes » de théologie.

L'inspirateur des réformes ultérieures

Dom Guéranger a été l'initiateur d'une réforme liturgique comparable à la carolingienne, recentrée sur les Psaumes, l'Écriture et les Pères, qui trouvent dans le chant grégorien une synthèse de vie inégalée. C'est pourquoi il a eu tant à cœur de retrouver la teneur originelle de cette

96. Voir Dom Daniel SAULNIER, *Le Chant grégorien*, Éd. des Pays de la Loire, 1995, p. 4-7. L'inculturation liturgique réalisée par la fondation de Solesmes à Keur-Moussa au Sénégal depuis 1963 est exemplaire ; elle représente un juste équilibre et même une fécondation mutuelle entre la tradition solesmienne du chant grégorien et l'héritage des chants des diverses ethnies sénégalaises transmis par les griots.

97. Dom GUÉRANGER, *Institutions liturgiques*, t. 1, p. 241.

grâce pour l'offrir à l'Église, qui, en la personne de saint Pie X, l'a mise au centre de sa vie. Certes, le pape se rendait compte qu'une plus ample réforme liturgique était nécessaire, mais il savait qu'il faudrait du temps pour cela⁹⁸. « Après l'effort qu'avait fait Dom Guéranger, écrit Dom Botte, les liturgistes s'étaient assoupis, tout comme les théologiens, et s'étaient fourvoyés dans le maquis des rubriques⁹⁹. » Dans sa ligne, le pape a relancé le mouvement, même s'il ne fut pas suivi tout de suite en France, en raison des difficultés où les lois anticléricales du début du siècle la mettaient¹⁰⁰. Les Bénédictins belges¹⁰¹ prirent

98. Voici ce qu'écrit à ce sujet le pape Jean-Paul II en sa Lettre apostolique *Vicesimus quintus annus* du 4 décembre 1988, qui célébrait le 25^e anniversaire de la promulgation de la Constitution *Sacrosanctum Concilium* : « Saint Pie X institua une Commission spéciale chargée de cette réforme, dont il pensait qu'il faudrait de nombreuses années pour l'achever, mais il posa la première pierre de l'édifice en restaurant la célébration du dimanche et en réformant le Bréviaire romain. "En vérité, affirmait-il, tout cela exige, selon le jugement des experts, un travail aussi étendu par son ampleur que par le temps qu'il demandera ; aussi est-il nécessaire que passent de nombreuses années avant que cet édifice liturgique, pour ainsi parler, apparaisse de nouveau dans la splendeur de sa dignité et de son harmonie, une fois nettoyé des enlaidissements dus à l'âge" (*Motu proprio Abhinc duos annos* du 23 octobre 1913) ». Sur la réforme liturgique de Vatican II, voir notre article « La Liturgie, foyer de la nouvelle évangélisation », paru dans *Documents-Épiscopat, Bulletin du secrétariat de la Conférence des évêques de France*, n° 11, juillet 1993 (8 pages).

99. Dom Bernard BOTTE, *Le Mouvement liturgique. Témoignage et souvenirs*, Paris, Desclée, 1973, p. 27.

100. Pour l'histoire du mouvement liturgique en France jusqu'à Vatican II, on ne saurait mieux dire que Mgr A.-G. MARTIMORT, *art. cit.*, p. 260.

101. L'école liturgique de Maria Laach s'est signalée par son abbé, Dom Ildephonse Herwegen, et par Dom Odon Casel. Elle est plus théologique, ou même théorique, que celle des Bénédictins belges et des Chanoines réguliers autrichiens de Klosterneuburg avec le père Pius Parsh, qui ont une visée plus pastorale. Dom Casel a donné à la notion de mystère, rapprochée des cultes à mystères, une ampleur intéressante, mais qui n'est pas admise de tous. Voir L. BOUYER, *op. cit.*, p. 88-89 ; Dom B. BOTTE, *op. cit.*, p. 41-43. Voir ci-dessous, note 105.

alors le relais avec Dom Lambert Beauduin ; ce furent les Semaines liturgiques, puis le *Missel quotidien et vespéral* de Dom Gaspard Lefebvre, paru en 1920 aux éditions de l'abbaye de Saint-André de Lophem-lez-Bruges¹⁰². Après la Première Guerre mondiale, des *scholae* grégoriennes se mettent en place, en se référant à Solesmes et à Dom Gajard¹⁰³, mais aussi des chorales polyphoniques. Le peuple de Dieu, grâce aux missels et grâce au chant, se met à vivre davantage de la liturgie, dans le sillage de l'*Année liturgique*¹⁰⁴.

Dom Guéranger avait rendu familiers, voire populaires, les textes et les rites de la liturgie, avec son cortège de célébrations des saints : il fut l'initiateur d'une véritable participation des fidèles à la liturgie¹⁰⁵. Il écrivait dans ses

102. Ce n'était pas le tout premier missel ; le *Missel des fidèles* de Dom Gérard VAN CALOEN, moine de l'abbaye de Maredsous, avait été édité chez Desclée à Tournai en 1882. La préface cite plusieurs fois Dom Guéranger, à qui l'auteur reconnaît emprunter souvent. « Le *Propre du Temps* porte en tête de chaque Office une petite notice indiquant le caractère spécial du jour ; elle est tirée souvent de l'*Année liturgique* de Dom Guéranger ; lorsque nous avons pu trouver dans cet admirable ouvrage, un passage court et substantiel répondant à notre plan, nous nous sommes fait un devoir de le reproduire textuellement » (p. III). Voir M. PIGEON, « 1897. Un missel pour les convers », dans *Collectanea cisterciensia* 59 (1997), p. 154 : le père Henri Oudart, de l'abbaye cistercienne d'Igny, composa pour eux un livre intitulé finalement *Offices et prières à l'usage de l'ordre des Cisterciens réformés de N.-D. de la Trappe*, qui utilise largement le *Missel des fidèles* de Dom Van Caloen comme ce dernier avait puisé dans l'*Année liturgique*.

103. Il existe d'autres écoles de chant grégorien, en France et à l'étranger.

104. Le père Bouyer lui-même le reconnaît, *op. cit.*, p. 88.

105. Voir ce qu'en dit le père Pierre-Marie GY dans le *Dictionnaire de spiritualité*, art. « Liturgie et Vie spirituelle », t. 6, Paris, Beauchesne, 1977, p. 909 : « Son *Année liturgique* nourrit les fidèles des textes liturgiques et exerce une influence étendue et profonde. Contre toutes les méthodes de prière individuelle il pose en thèse que la liturgie, prière de l'Église, est la meilleure des spiritualités. L'influence monastique et liturgique de Guéranger fait naître en Allemagne et en Belgique un nouveau rameau de l'ordre bénédictin,

Institutions liturgiques : « Espérons que le mouvement liturgique qui s'étend et se propage réveillera aussi chez les fidèles le sens de l'office divin ; que leur assistance à l'église en deviendra plus intelligente, et que le temps approche où, pénétrés encore de l'esprit de la Liturgie, ils sentiront le besoin de s'associer aux chants sacrés ¹⁰⁶ ». Le pape Pie X, dans son *Motu proprio*, avait appelé à une « participation active des fidèles aux saints mystères et à la prière publique et solennelle de l'Église » ; Pie XI insiste dans ce sens, demandant que les fidèles chantent le grégorien, « pour les parties du moins qui les concernent ¹⁰⁷ ». Beaucoup de pièces grégoriennes demeurent ou deviennent populaires : le Kyriale, des hymnes comme le *Veni Creator* ¹⁰⁸ ou des proses comme le *Rorate caeli*. Les hymnes représentent dans la liturgie la réponse vivante du peuple à l'imprégnation de la parole de Dieu et de la psalmodie ¹⁰⁹. Dès l'époque des Pères, des airs profanes étaient utilisés pour cela. Il faut reconnaître qu'en Angleterre et en Allemagne, avec les admirables chorals de leur tradition, l'hymnologie populaire en langue vivante est de qualité. En France, les « cantiques » n'ont guère, sauf exception, la même valeur, tant textuelle que musicale. Ces différences restent encore actuelles.

la congrégation de Beuron, tandis que le renouveau liturgique s'étend au chant grégorien et à l'art sacré et qu'un fort mouvement analogue se développe dans l'anglicanisme. » En fait, Dom Guéranger n'a pas fait naître la congrégation de Beuron : ses fondateurs, les frères Maur et Placide Wolter, passèrent plusieurs semaines à Solesmes en 1862 et en 1863 (voir Dom SOLTNER, *op. cit.*, p. 136). Dom Placide Wolter fut le prieur-fondateur et le premier abbé de Maredsous (mai 1878) en Belgique (voir Dom Mark THIERNEY, *Dom Columba Marmion. A Biography*, Dublin, The Columba Press, 1994, p. 52).

106. T. 3, 2^e édition, Bruxelles-Genève, Palmé, 1883, p. 167.

107. Constitution apostolique *Divini cultus* du 20 décembre 1928.

108. Voir notre article « Deux hymnes à l'Esprit Saint » dans *Communio* XXIII, 1-2, janv.-avril 1998, p. 163-181.

109. Dom GUÉRANGER, *Année liturgique*, Préface générale, p. VI. Voir aussi les *Institutions liturgiques*, où il montre comment les tropes et les séquences, avec du bon et du moins bon, représentent une heureuse créativité conforme au génie des peuples (t. 1, p. 248-253).

La langue et la participation

Malgré l'utilité des missels, la difficulté de la langue subsiste : le latin met une distance, certes respectueuse, mais sentie de plus en plus comme une séparation. Pour l'Écriture, en particulier, on aspire à l'entendre en sa propre langue, plutôt que dans des lectures doublées ou concomitantes, en latin et en français ¹¹⁰. Au terme des controverses douloureuses du début du siècle, la Bible tend à devenir le pain de tous : la *Bible de Jérusalem*, traduite en français sous la direction de l'École biblique de Jérusalem, est un fruit admirable, mûri par ses disciples, des épreuves du père Lagrange. De même, avec le père Jean Daniélou ¹¹¹ et le père de Lubac, les Jésuites de Lyon inaugurent en 1941 la collection « Sources chrétiennes », qui rend disponibles les œuvres des Pères ¹¹². Des livres comme *Le Mystère pascal* du père Bouyer ont un retentissement considérable ; ils permettent de tirer pleinement parti de la restauration de la Vigile pascale décidée par Pie XII le 9 février 1951. On redécouvre les Psaumes avec Monseigneur Garrone et on les chante avec le père Gelineau. Le Centre de pastorale liturgique ¹¹³ est fondé en 1943, qui organise des sessions et publie la revue *La Maison-Dieu* (1945).

110. A.-G. MARTIMORT, *art. cit.*, p. 269-270.

111. En particulier J. DANIELOU, *Bible et Liturgie*, Paris, Éd. du Cerf, coll. « Lex orandi » n° 11, 1958.

112. Le ressourcement patristique doit beaucoup à l'œuvre des savants allemands J. A. Moehler (1796-1838) et M. J. Scheeben (1835-1888) au XIX^e siècle, qui ont renouvelé par les Pères l'intelligence du mystère de l'Église, en préparant *Mystici Corporis* de Pie XII (*Mediator Dei* est son complément) et *Lumen gentium* de Vatican II. Leur pensée – comme leur source – est proche de celle de Dom Guéranger.

113. Sur le C.P.L. qui allait devenir plus tard le C.N.P.L., voir A. G. MARTIMORT, « Du Centre de pastorale liturgique à la Constitution liturgique de Vatican II », dans *LMD* 157, 1984/1, p. 15-31.

Toutes ces initiatives vont dans le sens d'une vraie participation de l'assemblée, partie prenante de l'action liturgique. La constitution *Sacrosanctum Concilium* devait reprendre l'exhortation de saint Pie X pour une participation active des fidèles aux saints mystères. Quand on relit la Constitution, on peut relever tous les adjectifs qui qualifient la participation des fidèles : pleine, active, consciente, fructueuse, communautaire, facile, pieuse, parfaite, intérieure et extérieure¹¹⁴. On a sans doute trop insisté sur le dernier aspect aux dépens du précédent. « La participation active à la liturgie est d'abord une participation intérieure, sans laquelle toute l'extériorité rituelle et communautaire risque d'être vaine. Ce n'est pas elle-même que célèbre l'assemblée liturgique ; elle entre avec une humble ferveur dans une action qui la dépasse et l'inclut à la fois, une action sacrée¹¹⁵. » « À l'heure actuelle, il convient de mettre l'accent sur les dimensions intérieure, fructueuse et pieuse de cette participation. Il est bien de participer, c'est-à-dire de prendre toute sa part et rien que sa part, à l'action liturgique, à condition de ne jamais oublier qu'il s'agit d'entrer dans une action *sacrée*, de se prêter à une œuvre qui est d'abord celle de Dieu¹¹⁶. »

Entrer dans la liturgie, c'est d'abord recevoir les dons de Dieu, pour les lui offrir ensuite. En d'autres termes, la vie liturgique est impression avant d'être expression. Il faut

114. Voir notre étude *Les lignes maîtresses de la Constitution sur la sainte liturgie*, conférence prononcée le 4 décembre 1993, au jour du 30^e anniversaire de la promulgation de la Constitution en l'église Saint-Donatien de Nantes, première d'un cycle de trois. Les deux autres étaient prononcées par Mgr Michel Moutel, évêque de Nevers et Président de la Commission épiscopale de liturgie et de pastorale sacramentelle, et par Mgr Pierre Jounel. Texte disponible au presbytère de la paroisse Saint-Donatien, 2, rue Guillet-de-la-Brosse, 44000 Nantes. La liste des adjectifs se trouve à la page 13.

115. *Ibid.*, Voir Lettre apostolique *Vicesimus quintus annus* de Jean-Paul II, n° 13.

116. *Ibid.*, p. 13-14. Sur le double sens de l'expression *Opus Dei*, venu de la *Règle* de saint Benoît, voir notre article « Pour une conception intégrale de la liturgie » dans *Questions liturgiques*, 1984, 3/4, p. 183. *Sacrosanctum Concilium* parle d'« action sacrée » au n° 48.

longuement écouter les lectures – les Psaumes, l'Écriture tout entière et les Pères, pour saint Benoît –, regarder et faire les gestes des rites pour être capable de lire et d'agir pleinement au cœur d'une action de Dieu et de l'Église, devenue vraiment nôtre.

Une telle plénitude de participation s'est partiellement réalisée au VIII^e siècle dans la liturgie romano-franque, fruit d'une longue imprégnation en Église des Écritures et des Pères, spécialement des Psaumes commentés par eux ; le chant grégorien en est le joyau. Il a fallu quatre siècles pour cette inculturation-type, qui s'est faite dans le mode d'expression de la langue et de la culture latines, mais à une telle profondeur qu'elle a pu atteindre une valeur universelle, catholique¹¹⁷. C'est pourquoi le concile Vatican II a redit que le chant grégorien est « le chant propre de la liturgie romaine¹¹⁸ », ce qui n'est pas limitatif¹¹⁹.

117. Avant la synthèse théologique des *Sommes* aux XI^e et XII^e siècles, elles aussi fondées sur les Pères, le chant grégorien des VIII^e et IX^e siècles représente une synthèse non de l'intelligence, mais de la vie tout entière : une sagesse non liée à un auteur, mais née dans une communauté et au bénéfice de communautés, vraiment ecclésiale. On sait que les *Sommes*, dont le génie fut de distinguer pour unir, n'ont pas toujours été comprises dans leur visée unifiante ; la façon dont elles séparent, pour des raisons d'exposition, la vertu de religion (culte) des sacrements a contribué à séparer adoration et sanctification, occultant la synergie de l'Œuvre de Dieu et de l'Œuvre de son Peuple dans une intelligence vivante et unifiée de l'*Opus Dei*.

118. *Sacrosanctum Concilium*, n° 116.

119. Voir ce qu'écrit J.-Y. Hameline dans la conclusion du premier article cité : « C'est lui [Dom Guéranger] qui pose les bases d'un réveil de la création artistique dans la liturgie, comme celle d'une reviviscence des répertoires de la monodie liturgique ancienne, participant ainsi, par la restitution archéologique et artistique de musiques du passé, à la genèse d'une des formes les plus modernes de la culture musicale de nos contemporains » (p. 41). La restitution des formes authentiques du chant grégorien n'est pas destinée à l'intérêt des milieux cultivés ou savants, mais elle est faite pour la vie et la prière des communautés ecclésiales : il s'agit d'une véritable « reviviscence », au sens fort de ce mot. Des études récentes montrent que la forme première du chant liturgique oriental est monodique, proche parente du grégorien.

L'introduction des langues vernaculaires dans la liturgie a été un bien. Un des meilleurs fruits de la réforme liturgique est cette imprégnation plus directe de la Parole de Dieu et de l'enseignement des Pères dans la langue de chacun. Mais pour que cette « impression » prépare une « expression » de la qualité spirituelle de la liturgie romaine latine et de son chant, il faut du temps : certainement des générations. Les auteurs des pièces grégoriennes sont inconnus et les textes qu'ils ont su faire chanter dans l'esprit des Pères sont ceux des Psaumes, la prière du Peuple de Dieu¹²⁰ ; ainsi, toute œuvre durable en liturgie doit d'abord chanter l'Écriture, s'effacer devant elle et en elle, pour devenir authentiquement populaire et commune, au sens fort de ces deux adjectifs.

La liturgie doit vivifier maintenant de nombreuses cultures, ce qui demandera et du discernement et de la patience. De façon à éviter une rupture de tradition qui retardera ce processus, il importe de garder en Occident la référence privilégiée de la liturgie typique, qui est latine. « C'est ainsi qu'en toutes choses, écrit Dom Guéranger à propos de la liturgie romano-franque, le catholicisme a su marier aux effets de l'activité propre de chaque nation, l'immobilité de ses formes : d'où résulte ce mélange de mouvement et de solidité qui est l'ordre vivant¹²¹. » Le

120. Dans les *Institutions liturgiques*, Dom Guéranger montre que pour l'Église le chant est d'abord la psalmodie : voir t. 1, p. 235 (Charlemagne), 238 (le pape Adrien), 264. Dans son *Règlement du noviciat*, petit ouvrage de fond sur la vie bénédictine, il écrit : « Ils [les Frères] aimeront les Psaumes qui étaient comme l'aliment journalier des saints de notre ordre, persuadés que, s'ils parviennent à s'en rendre l'usage familier, ils auront fait un grand pas dans la voie qui mène à la contemplation » (Solesmes, 1885, p. 20). Dom Guéranger avait sûrement lu naguère dans *Les Soirées de Saint-Petersbourg* de Joseph de Maistre l'hommage suivant fait au livre des Psaumes : « Le "Livre des Livres", à tout jamais l'honneur du Peuple hébreu » (Paris, Lyon, Rusand, 1822, t. 2, p. 53 s.).

121. *Institutions liturgiques*, t. 1, p. 253. Il serait souhaitable que les futurs prêtres de rite romain apprennent à célébrer en latin et à chanter oraisons et préfaces en latin, dans le sens de cette continuité ouverte.

principe est à garder pour tenir à la fois l'inculturation de la liturgie et son unité catholique. On est trop vite passé du tout-latin au tout-français (ou autre langue) au grand dam d'une continuité nécessaire. En outre, au lieu d'une seule traduction reçue de tous (la Vulgate en latin ou l'*Authorized version* en anglais, par exemple), les spécialistes contemporains ont multiplié les Bibles, toutes meilleures les unes que les autres, si bien qu'il est difficile d'en mémoriser une¹²².

Les critères : la Bible et les Pères

Dom Guéranger reste aujourd'hui une référence, pour que la légitime diversité liturgique admise par le Concile ne dégénère pas en dispersion, en confusion, ou médiocrité de texte et de chant. Le critère demeure, qui a été son exclamation à la découverte du Missel romain : il « parlait comme les saints Pères, tandis que l'autre parlait comme le premier venu¹²³ ». L'unité de la liturgie trouve sa source sans cesse jaillissante dans la psalmodie, dans l'écoute des Écritures à l'école des Pères¹²⁴ et dans une création hym-

122. Sous la direction du père H. Delhougne, de l'abbaye de Clervaux en Luxembourg, le C.N.P.L. prépare une édition en français d'une Bible liturgique complète, où les textes bibliques non utilisés dans la liturgie sont traduits dans le même esprit.

123. À propos de Gerbet et de son *Dogme générateur de la piété catholique*, l'abbé Guéranger avait noté, nous le rappelons : « Je ne sentais pas dans ce livre l'écho de la tradition. Rien ne rappelait les Pères, ni le ton de l'antiquité ; tout semblait dater d'hier. Ce n'était pas encore ce que je cherchais » (*Autobiographie*, p. 45). Plus tôt encore, il avait été marqué, dans le bréviaire du Mans lui-même, par certaines antiennes conservées de la liturgie romaine (Circoncision, Nativité de la Vierge) : elles « me causaient une impression particulière ; j'y sentais une autre saveur qui ne me déplaisait pas et même m'intéressait » (*Ibid.*, p. 22).

124. La *Liturgie des Heures* donne pour l'office des lectures un choix renouvelé d'extraits patristiques ; une deuxième série de textes est à paraître, voir *Présentation générale de la liturgie des Heures*, n° 161-162. Pour les monastères, un certain nombre de lectionnaires

nographique (hymnes et cantiques) venue de cette longue imprégnation de la parole vivante de Dieu entendue et chantée, dans la foi et l'humble amour qui répondent aux initiatives divines.

Aux évêques français venus à Rome en 1997 pour leur visite *ad limina*, le pape Jean-Paul II a rappelé dans quel sens ils devaient orienter leur pastorale liturgique et sacramentelle : « Une juste conception de la liturgie tient compte de ce qu'elle doit clairement manifester les notes fondamentales de l'Église. C'est d'abord *l'unité*¹²⁵ du rassemblement où les baptisés se retrouvent pour célébrer le même Seigneur. À cet égard, il importe que l'unité rituelle soit perceptible par les différentes générations de fidèles, les différents milieux, les différentes cultures. Il ne doit pas y avoir opposition entre l'universel et le particulier. Certes, dans les villes et les villages, d'un pays à l'autre, les assemblées ont des caractères propres, mais la célébration liturgique doit permettre à chacun de saisir qu'on n'accomplit pas une action privée, simple reflet du groupe présent, mais que l'Église est "le sacrement de l'unité"¹²⁶. [...] Le sens du *sacré* est à sauvegarder avec un discernement

ont vu le jour. Solesmes, continuant le charisme de Dom Guéranger, édite une riche collection de textes pour les différents temps liturgiques depuis 1993.

125. On peut retenir le jugement de A. HAQUIN : « La place tenue au XIX^e siècle par Dom Guéranger et son abbaye dans le renouveau de l'Église et de la liturgie authentique est considérable. Bien sûr, la campagne en faveur de la pure liturgie romaine est diversement appréciée par les auteurs, et le concile Vatican II valorise aujourd'hui la diversité en liturgie et l'importance de chaque Église locale. Mais il reste que l'œuvre de Dom Guéranger a préparé l'avenir : le concile Vatican I, principalement, marqué par un recentrement autour de Rome et du Souverain Pontife, mais aussi, de manière indirecte, le concile Vatican II. En effet, si le Saint-Siège n'avait pas retrouvé une pleine autorité en matière de liturgie, la réforme et le redéploiement liturgiques qui s'opèrent aujourd'hui n'auraient pas été possibles. Or, Dom Guéranger a lutté avec acharnement pour assurer à Rome la pleine autorité sur la vie liturgique » (*Dictionnaire encyclopédique de la liturgie*, *op. cit.*, t. 1, p. 488).

126. *Sacrosanctum Concilium*, n° 26.

attentif, en évitant tout autant de “sacraliser” exagérément tel style liturgique que de priver les rites ou les paroles saintes de leur sens propre, qui est de signifier le don de Dieu et sa présence sanctifiante. Vivre l’action liturgique dans la *sainteté*, c’est accueillir le Seigneur qui vient parfaire en nous ce que nous ne pouvons accomplir par nos seules forces ¹²⁷ ».

Tel est l’enseignement des Pères, comme il fut donné à Dom Guéranger de le comprendre et de le vivre, telle est la Tradition de l’Église centrée sur l’œuvre que Dieu fait en elle et pour elle, sur l’œuvre qu’elle-même fait pour lui et avec lui : « Par lui, avec lui et en lui, à toi, Dieu le Père tout-puissant, dans l’unité du Saint-Esprit, tout honneur et toute gloire, pour les siècles des siècles. Amen. »

fr. Robert LE GALL.

127. Discours du samedi 8 mars 1997 aux évêques français de la Région apostolique Provence-Méditerranée, où le pape dit encore : « On sait l’importance biblique du chant, porteur de la Sagesse : *Psallite sapienter*, dit le psalmiste (Ps 46, 8). Veillez à ce que l’on choisisse et que l’on crée de beaux chants, qui reposent sur des textes valables et qui soient accordés à un contenu signifiant. Plus généralement encore que le chant proprement dit, la musique liturgique a la capacité suggestive d’entrelacer le sens théologique, le sens de la beauté formelle et l’intuition poétique » (DC 1997, p. 306-309 ; AAS 1997, p. 557-564).